

ESPÈCES DE MÉTROPOLE



ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ

Édition 2022



ÉDITO

Bordeaux Métropole engagée pour la biodiversité de son territoire !

Les derniers rapports de l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) nous l'ont rappelé récemment : la nature décline de façon globale et à des rythmes sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Elle est pourtant essentielle à l'existence humaine et sa bonne qualité de vie.

À Bordeaux Métropole, la lutte contre l'érosion de la biodiversité est une préoccupation centrale. Guidées par notre plan d'action Biodiver'Cité 2021-2026, nos décisions politiques doivent impliquer une responsabilité face aux impacts qu'elles engendrent sur la faune, la flore et les milieux naturels. Ainsi, nous nous mobilisons au quotidien pour mettre en œuvre des actions de connaissance, de préservation et de restauration en faveur de la biodiversité, de la plus « ordinaire » à la plus rare. Nos efforts se concentrent également dans le développement de nos espaces de nature à travers notre opération « Plantons 1 million d'arbres » d'ici 2030.

Avec plus de la moitié du territoire constituée d'espaces naturels et agricole, Bordeaux Métropole abrite de nombreuses espèces animales et végétales au sein de ses parcs, marais, forêts, estuaires et autres espaces protégés. Ce cadre de vie doit rester une richesse, pour laquelle tous les habitants peuvent contribuer à sa préservation au quotidien.

Tout au long de ce guide, découvrez quelques-unes des plus belles espèces qui peuplent nos communes et apprenez à les protéger durablement.

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac



SOMMAIRE

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?	6
Pourquoi un Atlas de la Biodiversité ?	7
Comment réaliser un Atlas de la Biodiversité ?	8
Comprendre Bordeaux Métropole dans toute sa nature	9

FAUNE ET FLORE DE LA MÉTROPOLE

LES GRANDS HABITATS	12
LA PLAINE ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE	14
L'angélique des estuaires	17
Le cuivré des marais	18
Le milan noir	19
LES COTEAUX CALCAIRES DE LA RIVE DROITE	20
Les orchidées	23
La couleuvre verte et jaune	24
Le citron de Provence	25

LE PLATEAU LANDAIS	26
Les utriculaires	29
L'engouevant d'Europe	30
Le fadet des laïches	31

LES MARAIS DU NORD	32
La renoncule à feuilles d'ophioglosse	35
Le pélopyte ponctué	36
Le héron gardeboeufs	37

LES JALLES ET COURS D'EAU	38
L'aulne glutineux	41
La loutre d'Europe	42
Le calopteryx vierge	43

LES ESPACES VERTS	44
Le pissenlit	47
Le gobemouche gris	48
Le hérisson	49

LE BÂTI	50
Le moineau domestique	53
Le lézard des murailles	54
La pipistrelle commune	55

COMBIEN D'ESPÈCES DANS MA COMMUNE	56
-----------------------------------	----

COMMENT AGIR SIMPLEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Conserver et enrichir l'offre en habitats naturels	64
--	----

Réduire les sources de danger pour la faune	68
---	----

Compléter avec des habitats artificiels	72
---	----

Espèces exotiques et/ou envahissantes	78
---------------------------------------	----

LES BALADES ESPÈCES DE MÉTROPOLE

Amphibiens	88
Plan d'eau de la Blanche à Ambarès-et-Lagrave	

Reptiles	90
Les Landes d'Issac à Saint-Médard-en-Jalles	

Mammifères	92
Boucle du bois des Sources à Saint-Médard-en-Jalles	

Oiseaux hivernants	94
Balade d'Eysines à Bruges	

Oiseaux nicheurs	96
Balade de Lormont à Cenon	

Libellules	98
Le Peugue de la rocade aux Sources	

Botanique	100
Le long de l'eau bourde à Gradignan	

Papillons de jour	102
Bois de Loc Boue à Bouliac	

ANNEXES

Glossaire	107
-----------	-----

Les espèces présentes sur Bordeaux Métropole	108
--	-----

Sorties et animations	116
-----------------------	-----

Et pour aller plus loin	118
-------------------------	-----

Contact	119
---------	-----



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?

Un Atlas est un inventaire technique des espèces d'animaux (faune) et de plantes (flore) présentes sur un territoire.

• QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes, mais englobe également toutes les interactions qui les lient. L'Humain n'est qu'une espèce parmi les milliers qui peuplent notre planète et son existence dépend étroitement de celle des autres. Un seul mètre carré de prairie abrite en moyenne 260 millions d'animaux, soit environ 150 g de biomasse, et c'est cette population d'organismes qui nous permet de cultiver la terre.

De l'écosystème terrestre à celui de notre jardin, la biodiversité se décline sous toutes les formes et toutes les interactions possibles. Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une protection particulière, la « biodiversité ordinaire »,

celle que nous voyons tous les jours en sortant de chez nous, est très affectée par les transformations de l'environnement. Les études scientifiques rapportent régulièrement l'état alarmant de la biodiversité. Ainsi, les populations d'oiseaux communs ont baissé de plus de 9% en forêt et de presque 30% en milieux agricoles depuis 30 ans. Les espèces liées au bâti ont quant à elles chuté de plus de 27% sur la même période*. Il ne tient qu'à nous, maintenant, de trouver notre place et de faire en sorte que l'équilibre règne, mais ceci ne peut se faire sans une certaine connaissance de la nature qui nous entoure.

* Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Lois G., Gaudard C. 2020. *Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs*. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.



Pourquoi un Atlas de la Biodiversité ?

On oppose bien souvent nature sauvage et environnement urbain. Cependant nos villes accueillent une diversité riche et qui s'est pour partie adaptée aux contraintes citadines : températures plus clémentes, ressources alimentaires en toute saison, diminution de la prédation... Nombre de ces êtres vivants jouent un rôle sanitaire, et la faune participe au maintien des végétaux en assurant souvent leur pollinisation.

Les grands espaces agricoles, forestiers ou les zones humides nécessitent quant à eux une gestion particulière adaptée à leurs spécificités.

Pour mieux tenir compte de cette biodiversité dans les projets d'aménagement et les concilier avec les différents habitats il est nécessaire de déterminer, par un recensement

préalable de la faune et de la flore, les zones à forts enjeux écologiques et les espèces et espaces à préserver.

Depuis la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité de Bordeaux Métropole en 2015, un nombre toujours croissant de naturalistes amateurs ou passionnés continuent de contribuer à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité en transmettant régulièrement leurs observations. C'est cette implication sans faille qui permet aujourd'hui la mise à jour de ce livret.

Comment réaliser un Atlas de la Biodiversité ?

Pour réaliser cet atlas, Bordeaux Métropole s'est entourée d'experts dans différents domaines de l'environnement. Selon leurs compétences, ils ont réalisé de nombreux inventaires, sillonnant le territoire et à toutes périodes de l'année afin de dénicher l'ensemble des espèces présentes parmi les taxons* étudiés.

Les données récoltées se sont ajoutées à celles disponibles sur les dispositifs collaboratifs gérés par la LPO (faune-aquitaine), et le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique (Observatoire de la Biodiversité Végétale).

Les 28 communes ont également collaboré à ce projet.

TAXONS ÉTUDIÉS

EXPERT CONCERNÉ

Flore	APEXE
Chiroptères (Chauves-souris)	ELIOMYS
Rhopalocères (Papillons de jour)	LPO Aquitaine
Odonates (Libellules)	LPO Aquitaine
Oiseaux nicheurs	LPO Aquitaine
Oiseaux hivernants	LPO Aquitaine
Mammifères (hors chiroptères)	Cistude Nature
Reptiles et amphibiens	Cistude Nature

APEXE

ELIOMYS

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ

CISTUDE
NATURE

Depuis 2015, le réseau naturaliste est toujours actif et la connaissance de la biodiversité de la métropole ne cesse de s'améliorer. Vous pouvez vous aussi rejoindre le réseau des naturalistes en transmettant vos observations sur les portails dédiés :

LPO : www.faune-aquitaine.org
 CBNSA : www.obv-na.fr
 FAUNA : www.observatoire-fauna.fr

* Voir glossaire p.107



Alyte accoucheur

Comprendre Bordeaux Métropole dans toute sa nature

Le présent livret est une restitution grand public de l'Atlas de la Biodiversité de Bordeaux Métropole.

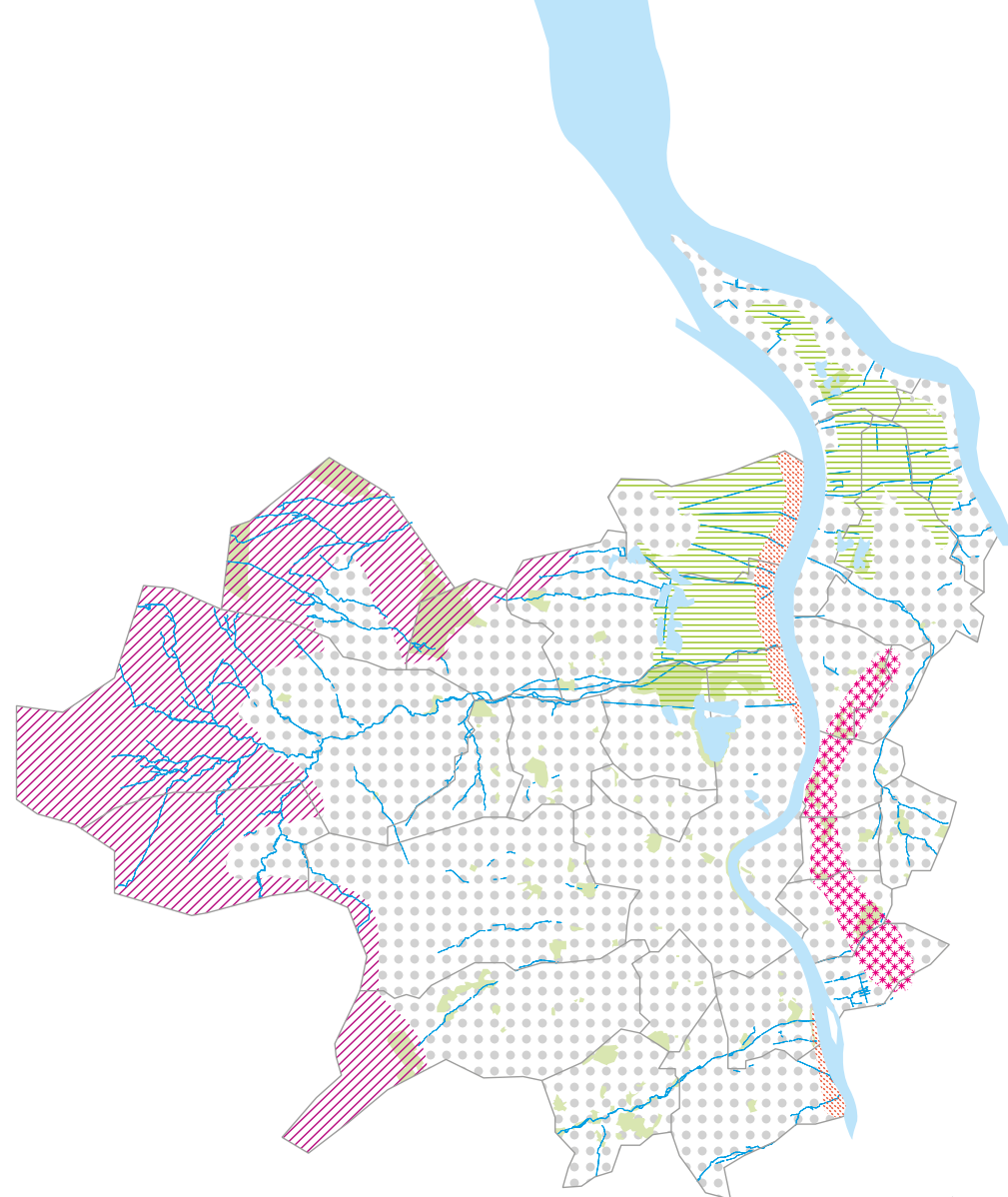
Il vous permettra de partir à la découverte des grands habitats métropolitains et des espèces phares qu'on y rencontre, et ainsi de mieux appréhender les grands enjeux du territoire en matière de préservation de l'environnement.

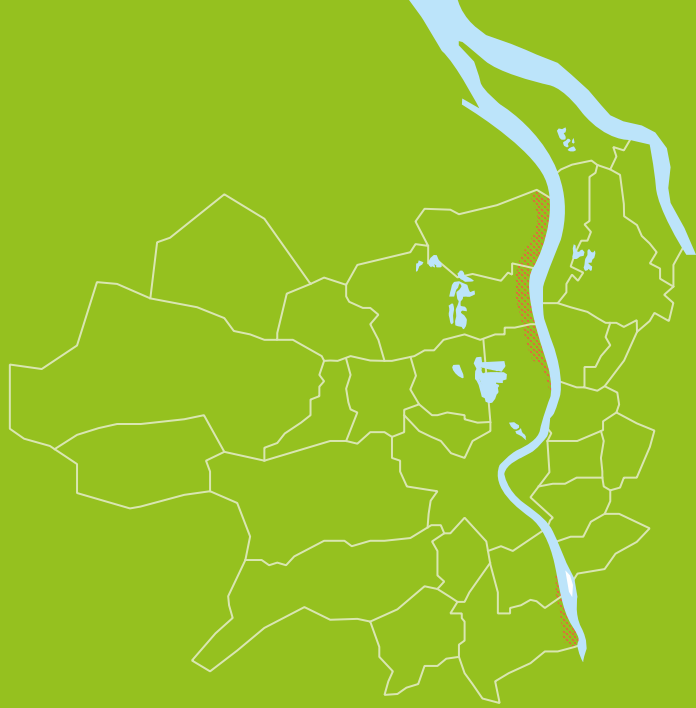
Vous trouverez également, au fil des pages, quelques idées simples à mettre en place pour aider à maintenir cette richesse ainsi que des itinéraires thématiques de balades.



**FAUNE ET
FLORE DE LA
MÉTROPOLE**

LES GRANDS HABITATS DE BORDEAUX MÉTROPOLE





LA PLAINE ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE



LA PLAINE ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE

La Garonne est le dernier grand fleuve de France où se rencontre encore le mystérieux esturgeon. C'est un cours d'eau capricieux où s'observe au fil des heures l'alternance des marées. Comme toute rivière, elle a façonné les paysages qu'elle traverse, et le lit qu'on lui connaît aujourd'hui n'a pas toujours été le même.

Dès son entrée dans Bordeaux Métropole, le long de Villenave d'Ornon, la voilà bordée de bocages humides. C'est là que coulaient autrefois ses eaux limoneuses, déposant au passage ses riches alluvions. Ce bocage, qui disparaît à l'approche des villes, refait ensuite apparition plus au nord sur les communes de Parempuyre et de Blanquefort.

Il est souvent composé de haies d'arbres et d'arbustes, de Chêne pédonculé, de saules et de ronciers. Ces zones sont devenues d'importants lieux de reproduction pour la cigogne blanche au nord de Bordeaux Métropole, tandis qu'une diversité d'insectes rares et protégés s'y rencontre au sud, notamment le cuivré des marais...



● ZOOM SUR...

L'Angélique des estuaires

(*Angelica heterocarpa*)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Hormis sa grande taille, cette fleur blanche semble être des plus banales. Elle présente pourtant une adaptation tout à fait particulière pour survivre. Si certaines plantes, pour disséminer leurs graines, utilisent le vent, les mammifères ou les oiseaux... l'Angélique des estuaires utilise... l'eau, et plus précisément la marée ! Cette stratégie s'appelle l'hydrochorie. Et comme elle est particulièrement bien adaptée à son milieu, elle fleurit et fructifie en automne à

l'approche des grandes marées d'équinoxe. Ainsi, ses graines sont largement dispersées et déposées en hauteur sur les berges.

Nécessitant un dosage bien précis en eau salée, elle ne pousse qu'en bordure des estuaires entre Nantes et Bayonne, ni trop près de l'océan, ni trop loin. Les rives de Bordeaux Métropole comptent parmi les plus importantes stations pour cette espèce endémique* de France.



* Voir glossaire p.107



● ZOOM SUR...

Le Cuivré des marais

(Lycaena dispar)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Ce magnifique petit papillon est bien plus discret que ne le laissent penser ses couleurs intenses, qui ornent surtout le mâle.

La femelle est plus discrète, avec moins de orange et plus de marron. Tous deux aiment butiner les fleurs des marais dont l'abondance détermine la présence du papillon.

Sa chenille ne se nourrit que de feuilles d'oseille sauvage sur lesquelles sont pondus les œufs. Il donne chaque année deux à trois générations, et s'observe donc en mai, puis au cœur de l'été et enfin certaines années en septembre.



● ZOOM SUR...

Le Milan noir

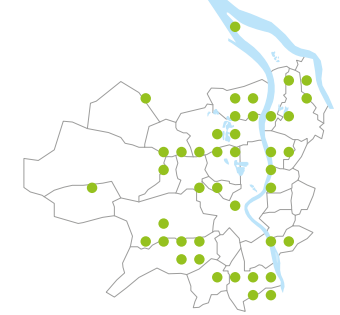
(Milvus migrans)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Tous les métropolitains ont déjà vu ce rapace... mais le connaissez-vous vraiment ?

Avec ses couleurs uniformément sombres, sa queue fourchue et son cri qui pourrait faire penser au hennissement d'un poney, le Milan noir s'identifie facilement. C'est une espèce coloniale qui s'installe principalement dans les boisements en bord de zone humide.

Se nourrissant d'un peu tout, il contribue grandement au nettoyage des milieux naturels en mangeant notamment les cadavres d'animaux. Mais il n'est visible que peu de temps, de février à août. Car dès le milieu de l'été, tous partent vers le sud, traversant sur des milliers de kilomètres mers et déserts, pour hiverner en Afrique sub-saharienne... jusqu'au printemps suivant !





LES COTEAUX CALCAIRES DE LA RIVE DROITE



LES COTEAUX CALCAIRES DE LA RIVE DROITE

Sur sa rive droite, la Garonne longe les coteaux, premiers reliefs que l'on rencontre en venant de l'océan.

Ce relief issu d'un mouvement tectonique ayant eu lieu il y a un million d'années est essentiellement constitué de calcaires et de marnes*. Ces coteaux traversent Bordeaux Métropole du nord au sud et dominent la ville entre Bassens et Bouliac. Leur orientation assure un bon ensoleillement, et c'est tout naturellement qu'on y découvrira une flore adaptée.

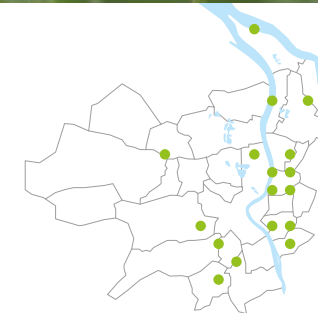
Le Chêne vert, témoin d'une influence méditerranéenne, remplace le Chêne pédonculé. On y découvrira aussi tout un cortège d'espèces aux affinités plus méditerranéennes : Euphrase de Jaubert, Orchidées, Citron de Provence... Quelques anciennes carrières souterraines hébergent des chauves-souris en hiver.

* Voir glossaire p.107



● ZOOM SUR...

Les Orchidées



D'une grande diversité de forme et de couleur, les orchidées poussent dans presque tous les types de milieux. Cependant, c'est sur les pelouses sèches que l'on croiera la plus grande richesse d'espèces. Orchis pyramidal, Orchis à odeur de bouc ou encore Ophrys abeille, les orchidées ont su développer avec les insectes une relation des plus étroites. Si certaines fournissent un peu de nectar en échange du service

de transporteur de pollen, d'autres ont poussé le vice jusqu'à simuler l'apparence d'un insecte. Encore mieux, d'une femelle : tout en simulant aussi les phéromones émises par elles, les fleurs attireront les mâles qui, croyant se reproduire, se colleront le pollen sur le corps, favorisant ainsi la pollinisation des orchidées.



● ZOOM SUR...

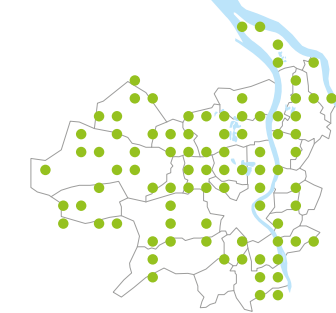
La Couleuvre verte et jaune

(Hierophis viridiflavus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Ah ! Les mal aimés ! Objets de nombreuses peurs, les serpents souffrent d'une image aussi mauvaise qu'erronée. Par exemple, qui donc participe activement à la régulation des campagnols et autres petits mammifères ? Et qui sert à l'inverse de proie au Circaète Jean-le-Blanc, ce grand rapace spécialisé dans la chasse aux serpents ?

Ainsi la Couleuvre est-elle un maillon essentiel dans l'équilibre des écosystèmes.



Elle peut être impressionnante, atteignant quelques fois la longueur respectable de plus d'1,50 mètre. Comme toutes les couleuvres, elle n'a pas de venin. Sa morsure, de toute façon, est bien exceptionnelle.

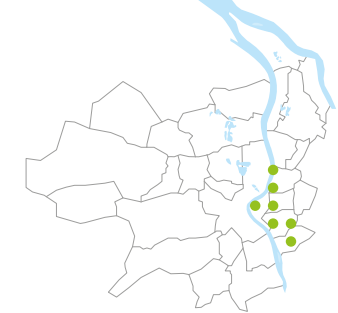
Pour l'observer, les premiers jours de redoux de mars sont les plus favorables, lorsqu'elle s'expose au soleil sur les pierres ou aux lisières des boisements. Elle sort alors à peine de sa torpeur hivernale et sera plus facile à observer, si l'on sait se faire discret !



● ZOOM SUR...

Le Citron de Provence

(Gonepteryx cleopatra)



Le Citron de Provence est un papillon méditerranéen dont une population, très isolée, est connue des coteaux de la métropole depuis près de 150 ans. Il se maintient grâce à la présence des nerpruns, arbustes thermophiles* dont se nourrit exclusivement la chenille.

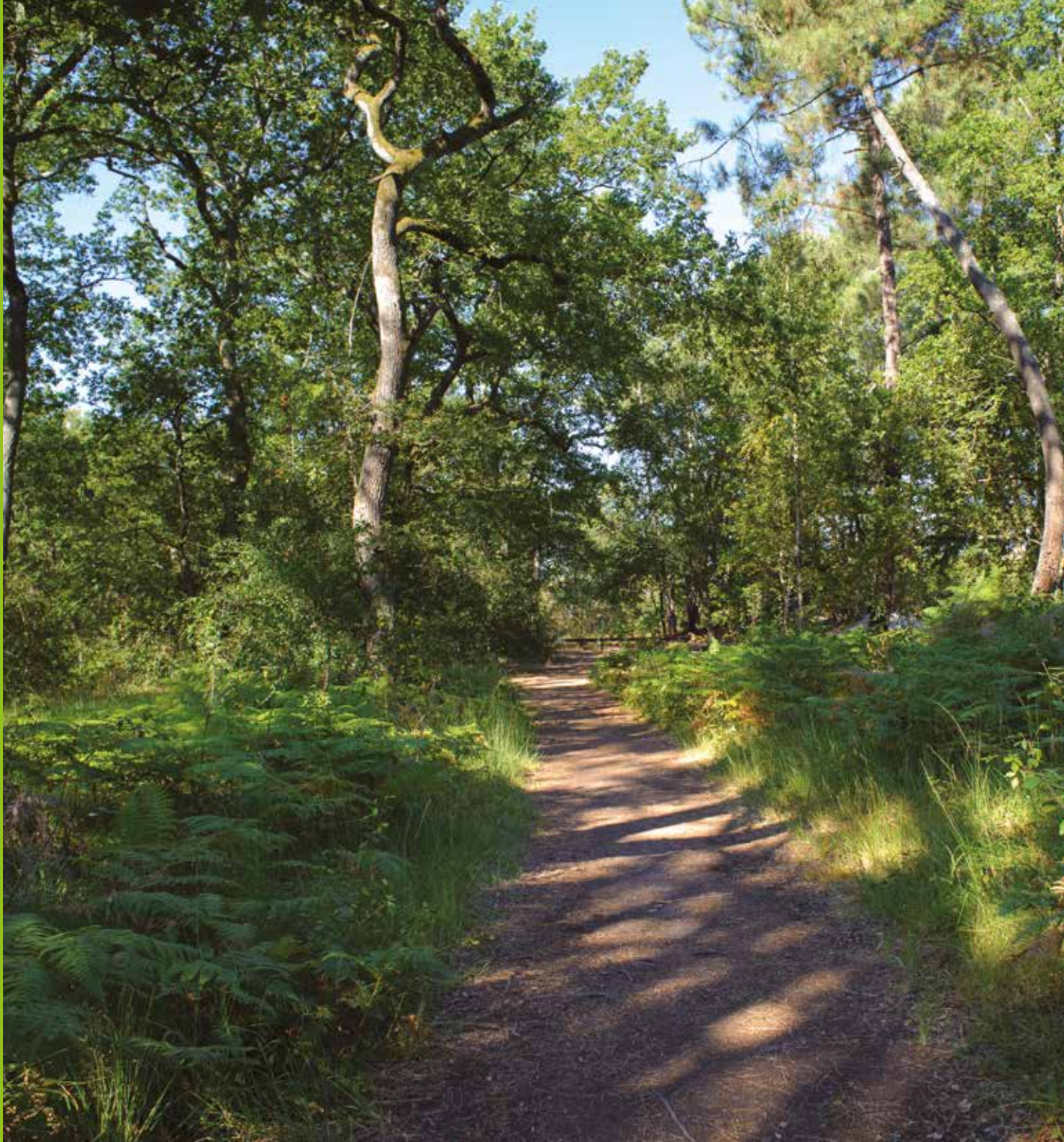
Prenez soin de ne pas le confondre avec le Citron, qui quant à lui est très commun sur toute la métropole !

Le mâle du Citron de Provence présente deux taches oranges nettes sur les ailes antérieures, tandis que le Citron est entièrement jaune. Mais ils partagent tous deux une adaptation remarquable : ils synthétisent un antigel proche du glycérol, qui les empêche de geler, et qui leur permet de passer l'hiver en hibernation, blottis sous les feuilles protectrices des lierres ou des ronces !

* Voir glossaire p.107



LE PLATEAU LANDAIS



LE PLATEAU LANDAIS

Vaste triangle s'étendant du nord du Médoc à l'Adour au sud, et jusqu'à Nérac vers l'est, le plateau landais trouve son origine dans la présence ancienne d'une mer. Après son retrait lors de la dernière grande période glaciaire, de violents vents, balayant la côte, ont recouvert ce paysage de sables. C'était le début de la lande humide, paysage ouvert, longtemps entretenu par les activités pastorales.

À partir de 1850 sous l'impulsion de Napoléon III, pour des raisons sanitaires et économiques, débutent les grandes plantations de pins maritimes.

Bordeaux Métropole est une porte vers ce plateau, qui s'achève sur toute la partie ouest du territoire métropolitain, des communes de Saint-Aubin-de-Médoc au nord jusqu'à Pessac au sud.

Au sein de cette forêt plantée se rencontre tout un cortège d'espèces remarquables qu'il faudra connaître pour espérer pouvoir les rencontrer...

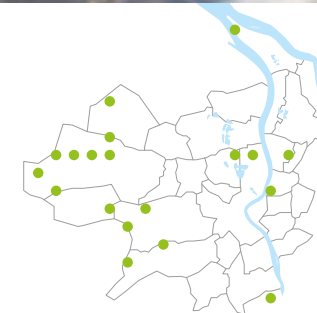
On observe çà et là au cœur de ce paysage de petites mares discrètes. Ces « lagunes », comme on les appelle ici, accueillent des espèces rares de libellules ou de plantes carnivores. Un premier inventaire en 1979 faisait état de près de 4 000 lagunes sur l'ensemble du plateau ! Hélas un grand nombre a été comblé depuis pour les besoins de la sylviculture, mais la prise de conscience actuelle permet de mieux prendre en compte cet habitat remarquable dans les activités économiques du territoire.



● ZOOM SUR...

Les Utriculaires

(*Utricularia* spp.)



Dans la liste des plantes carnivores (qui consomment de nombreuses espèces de micro-invertébrés), on connaît souvent la Drosera, dont les feuilles rougeâtres et collantes digèrent les moucherons qui s'y collent. On connaît moins les Utriculaires. Les fleurs jaunes, qui rappellent les Linaires, se dressent au-dessus de l'eau, cherchant à attirer l'attention d'un insecte qui jouera son rôle de pollinisateur. C'est sous l'eau que se déploient ses pièges, qui visent d'autres invertébrés.

Ses rameaux sont munis d'une multitude de petites outres (d'où son nom) vidées de leur eau. Le contact avec le couvercle de cette outre déclenche son ouverture, et l'aspiration de l'eau et de la proie qui l'a déclenchée.

On compte plusieurs espèces d'Utriculaires sur la métropole, qui toutes sont bien adaptées aux eaux tourbeuses et acides du plateau landais.



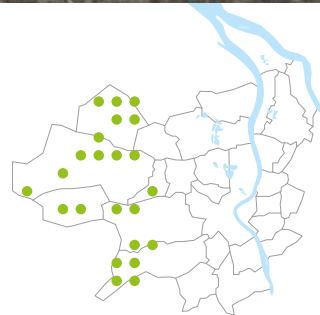
● ZOOM SUR...

L'Engoulevent d'Europe

(Caprimulgus europaeus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Difficile de classer cet étrange oiseau. Entre le faucon et le martinet. Avec aussi quelques allures de rapace nocturne, l'Engoulevent est un oiseau bien à part. Petites pattes et plumage cryptique lui permettent de se fondre dans son paysage lorsqu'il est posé le long des branches de pin ou au sol. Il a aussi comme signe distinctif un bec qui s'ouvre sur une gorge immense, qui lui permet d'« engouler » le vent, d'où son nom. Grand migrateur transsaharien, il n'est présent dans la pinède



que de fin avril à septembre, où il arpente la nuit son territoire pour chasser les insectes volant à sa portée, moustiques et processionnaires du pin compris.

On le repère surtout à son chant, un long roucoulement sourd mais puissant, émis une fois la nuit tombée. Nichant au sol, comme beaucoup d'autres oiseaux, il est sensible au printemps aux activités sylvicoles qui doivent prendre en compte la présence de cet oiseau protégé.



● ZOOM SUR...

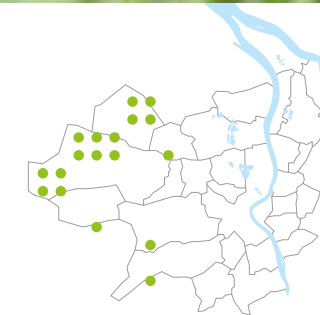
Le Fadet des laïches

(Coenonympha oedippus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Pour profiter de la beauté d'un papillon, il faut se pencher dessus et le contempler de près. Lorsque le Fadet des laïches se pose, on découvre alors la richesse de ses motifs, ses ocelles noirs pupillés de blanc et bordés d'un anneau doré.

Mais touchez-le avec les yeux. Les papillons sont fragiles, et celui-ci est protégé.



Il n'apprécie rien tant que les grandes landes à molinie, cette grande graminée dorée qui pousse si volontiers sur les sols humides du plateau. L'Aquitaine et les Charentes (plateau landais et massif de la Double) abritent les dernières grosses populations françaises.



LES MARAIS DU NORD



LES MARAIS DU NORD

En matière de zones humides, Bordeaux Métropole n'est pas en reste. Outre la Garonne, on rencontre plusieurs zones de marais sur toute la partie nord du territoire.

En rive gauche, les marais de Parempuyre et de Blanquefort, appelés les Palus, et en rive droite les marais de Saint-Louis-de-Montferrand, de Saint-Vincent-de-Paul, d'Ambès et d'Ambarès-et-Lagrave. Partout ils côtoient les paysages de la plaine alluviale, partageant avec eux leur origine. Mais la richesse spécifique de ces zones humides attire tout particulièrement le cortège des espèces d'eau.

Qu'il s'agisse des canards en hivernage, qui d'ailleurs ont conduit à de nombreux aménagements par les chasseurs autour de la chasse à la tonne, ou plus discrètement des limicoles* au cours de leur migration, ou encore des libellules et des plantes de marais, c'est bien là qu'on croquera la plus grande diversité d'espèces. À ce titre, notons l'existence de la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges, havre de nature en zone urbaine, gérée par la SEPANSO*.

* Voir glossaire p.107



● ZOOM SUR...

La Renoncule à feuilles d'ophioglosse

(Ranunculus ophioglossifolius)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

La plupart des Renoncules se ressemblent et présentent de belles fleurs jaunes à cinq pétales brillants, que l'on nomme communément boutons d'or.

Mais il en existe une grande diversité d'espèces, dont certaines très rares, comme celle à feuilles d'ophioglosse.



Protégée en France pour sa rareté autant que pour la fragilité de ses habitats, on la rencontre dans des prairies humides voire inondables, dans les fossés, les bords de mares. L'entretien de ces milieux naturels ou le drainage provoquent la dégradation de son habitat, qui est la principale des menaces qui pèse sur elle.



● ZOOM SUR...

Le Pélodyte ponctué

(Pelodytes punctatus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Textuellement, pélodyte signifie « Qui plonge dans la boue ». Il s'agit là d'un tout petit crapaud fin et élégant, au museau pointu, et dont les grands yeux jaunes sont fendus verticalement d'une pupille noire.

Également appelé Crapaud persillé en raison de sa couleur grise parsemée de tâches d'un beau vert feuille, c'est une espèce qui n'est pas abondante sur Bordeaux Métropole.



On ne le rencontre que sur six communes, toutes pourvues en zones de marais.

Le chant du Pélodyte reste le meilleur moyen de le reconnaître : c'est le doux entrecroc de deux boules de pétanque, qui résonnent discrètement au crépuscule du printemps.



● ZOOM SUR...

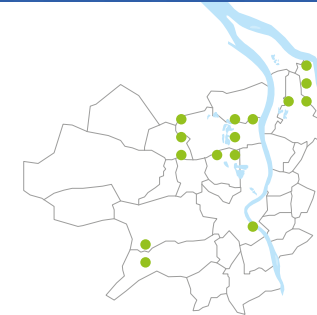
Le Héron gardeboeufs

(Bubulcus ibis)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Proche parent de l'Aigrette garzette, le gardeboeufs s'en distingue par un bec plus court, plus épais, et jaune.

Originaire d'Afrique tropicale, ce petit héron n'a cessé de croître en France depuis le milieu du siècle dernier, où il était observé pour la première fois.



Il est devenu un proche compagnon des troupeaux de vaches, qu'il suit inlassablement, parfois en grande troupe, profitant du remue-ménage du bétail pour repérer les proies qui s'échappent : insectes, amphibiens ou petits mammifères.



LES JALLES ET COURS D'EAU



LES JALLES ET COURS D'EAU

Un intéressant réseau de cours d'eau serpente dans Bordeaux Métropole. Il s'agit de ruisseaux prenant leur source à l'ouest sur le plateau landais, ou à l'est dans l'Entre-deux-Mers, et qui tous se jettent discrètement dans la Garonne. Ces petites rivières font rarement plus de quelques mètres de large et sont le plus souvent bordées d'aulnes, de saules ou de frênes, quand elles n'ont pas été canalisées pour passer sous la ville, disparaissant alors aux yeux du promeneur. À l'ouest, on les appelle les jalles.

Comme bien souvent dès lors qu'il y a de l'eau, on y trouve une richesse insoupçonnée, la plupart du temps discrète et qui mérite qu'on prenne le temps de flâner pour l'observer. Les petits passereaux y sont nombreux, à l'image de la Bergeronnette des ruisseaux. Son ventre jaune, son dos gris et sa manie de survoler les jalles d'un vol ondulé, et remuant sans cesse la queue la caractérisent plus que tout !

● LE PARC DES JALLES

D'une superficie de 6 000 hectares, le Parc des Jalles a été créé en septembre 2021. Sillonné par les jalles, cet écrin de nature présente un intérêt écologique, paysager et patrimonial de premier plan.

Son territoire agricole, viticole, maraîcher et son patrimoine historique s'étend sur 9 communes : Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre et Saint-Médard-en-Jalles.

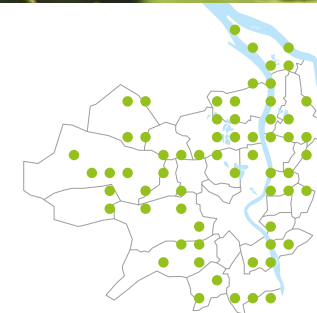
Véritable creuset de biodiversité, le Parc des Jalles est couvert à plus de 60 % par des protections environnementales.



● ZOOM SUR...

L'Aulne glutineux

(Alnus glutinosa)



Sur les berges des cours d'eau, la végétation change radicalement. L'humidité du sol, parfois soumis aux inondations, amène une flore adaptée parmi les herbes comme parmi les arbres. L'Aulne glutineux est de ceux-là.

Cet arbre aux feuilles caduques, proche parent des bouleaux, est adapté aux sols gorgés d'eau, même marécageux.

Le pollen des fleurs mâles, transporté par le vent, féconde les fleurs femelles qu'on reconnaît à la forme de petit cône qu'elles prennent en murissant.

La fructification intervient en fin d'été, et les graines sont, pendant l'hiver, la nourriture principale d'un petit passereau venu du nord de l'Europe pour la saison froide : le Tarin des Aulnes.



● ZOOM SUR...

La Loutre d'Europe

(Lutra lutra)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Elle a beau faire partie des mythes, être considérée comme une espèce si discrète que c'est à peine si on peut croire à son existence, la Loutre est pourtant là, jusqu'à l'intérieur de la ville comme à Bègles ou à Bruges. C'est toutefois essentiellement sur les marges ouest du territoire qu'elle est la plus présente.

La Loutre est une espèce dont l'état de santé s'améliore, mais citadine à plein temps, pas encore !

Se nourrissant de poissons et profitant de la présence de l'Écrevisses de Louisiane, elle a tout d'un carnivore aquatique : dentition impressionnante, pattes palmées, et queue puissante pour se propulser sous l'eau !



● ZOOM SUR...

Le Calopteryx vierge

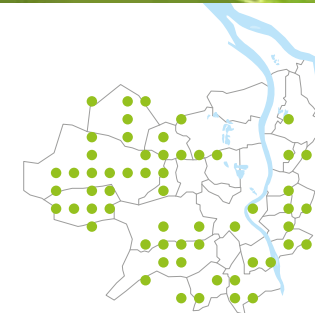
(Calopteryx virgo)

On rencontre 55 espèces de libellules sur Bordeaux Métropole, sur la centaine présente en France. Cette richesse s'explique par la diversité des zones humides. Mares, étangs, fossés, ruisseaux, lagunes...

Parmi elles, le Calopteryx vierge est l'une des plus communes. Le mâle, aux reflets métallisés verts et bleus, a les ailes entièrement assombries. Il est commun le long des jalles et des cours d'eau, surtout lorsqu'ils sont ombragés.

En revanche cette espèce ne fréquente pas les eaux stagnantes. On prendra soin de ne pas la confondre avec les autres espèces de Calopteryx, qu'on distingue notamment à la taille de la partie assombrie des ailes.

Comme toutes les libellules, elle est insectivore. Larves et adultes se délectent notamment des moucheron et des moustiques !





LES ESPACES VERTS



LES ESPACES VERTS

Les parcs, squares et promenades plantées tiennent une importance majeure dans l'attrait des villes. Ces espaces ont longtemps eu pour unique vocation d'embellir les lieux et de permettre aux habitants d'y exercer leurs loisirs.

Aujourd'hui, la plupart des communes mettent en œuvre une gestion écologique de leurs espaces verts afin de préserver la biodiversité, d'économiser l'eau et de diminuer les coûts d'entretien.

Suppression de l'usage des produits phytosanitaires, pelouses fauchées tardivement, posent des nichoirs ou d'hôtels à insectes, utilisation de plantes locales adaptées au climat...

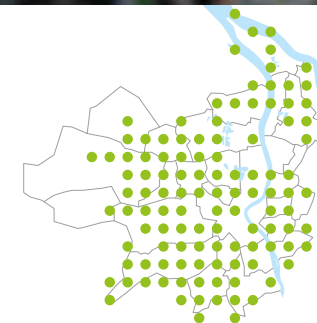
La nature réinvestit peu à peu ces espaces et il devient plus facile d'observer la faune sauvage dans les parcs !



● ZOOM SUR...

Le Pissenlit

(Taraxacum)



Sous le nom de Pissenlit se cache en réalité une grande diversité d'espèces différentes, qu'il est très difficile de distinguer. Toutes ont des fleurs de couleur jaune et appartiennent à la famille des Asteracées.

Comme caractéristique de cette famille, chaque « fleur » est en fait... une multitude de petites fleurs réunies en inflorescence. Ensemble elles donnent l'impression d'une grosse fleur, plus attractive pour les insectes.

Car beaucoup d'insectes, et notamment certaines abeilles sauvages, vivent grâce au nectar des Pissenlits, qui fleurissent tôt au printemps, quand le reste de la flore est encore endormie.

Alors malgré le peu d'intérêt que beaucoup de gens portent aux Pissenlits, pensez-y pour la faune, et laissez-les fleurir dans vos jardins !



● ZOOM SUR...

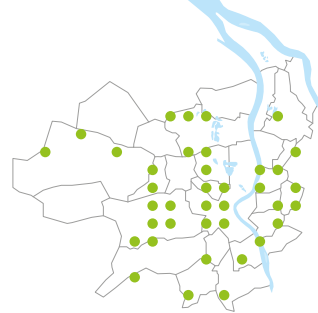
Le Gobemouche gris

(Muscicapa striata)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Ce mignon petit passereau porte bien son nom. Perché sur une branche souvent dénudée, le voilà qui s'envole sur une courte distance, effectue une pirouette en l'air et revient se poser sur son perchoir. Il vient de capturer un moucheron dont il se délectera.

Le Gobemouche gris se reproduit en Aquitaine dans les boisements ouverts



où il trouve dans les vieux arbres les cavités ou les lierres dans lesquels construire son nid.

C'est vers la fin avril qu'il revient d'Afrique pour s'installer en France, pour quatre mois seulement, avant d'y repartir pour passer l'hiver.



● ZOOM SUR...

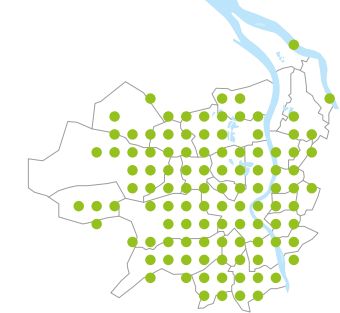
Le Hérissou

(Erinaceus europaeus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Grand auxiliaire du jardinier, le Hérissou vit souvent proche de l'Homme, et l'aide en consommant limaces, vers et de nombreux insectes. C'est donc un prédateur, mais aussi une proie, ce qui le pousse pour se défendre à se rouler en boule, exposant ses poils transformés en piques rigides.

Mais cette stratégie n'est hélas d'aucun secours contre les voitures. Ainsi, le Hérissou est l'une des espèces qui paie le plus lourd tribut à la circulation routière.



Il souffre également de malnutrition lorsqu'on le nourrit avec du pain, du lait ou des croquettes pour chat. C'est un animal sauvage, aidons-le sans en faire trop !

Pour cela, ménager dans ses clôtures des passages à faune permet au Hérissou de circuler sur son territoire sans devoir constamment traverser les routes !



LE BÂTI



LE BÂTI

S'il est un habitat omniprésent en agglomération, c'est bien le bâti. Ce terme englobe tout ce qui touche de près à notre façon d'habiter la ville : maisons et immeubles, vieux monuments, ponts, quais, nouveaux quartiers, routes, squares... tout ce que l'Homme a construit pour concevoir la ville.

On considère souvent la dégradation d'un espace naturel pour le « bétonner » comme une dégradation irréversible. L'espace de terre ainsi occupé ne retournera pas à un état naturel. Pourtant, cette modification va apporter une offre nouvelle à la biodiversité. Moins d'espèces, c'est sûr, mais d'autres vont parfois pouvoir trouver leur compte sur ce support.

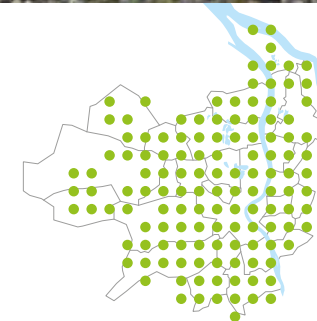
Ne négligeons pas cette nature : moineaux, lézards, mousses, lichens, sont là, installés dans nos villes. Elle reste pourtant fragile, aux premières lignes face aux pollutions. Surveillons-la, observons-la, et aidons-la, car cette nature dite « de proximité », égaye quotidiennement nos villes.



● ZOOM SUR...

Le Moineau domestique

(*Passer domesticus*)



Le Pierrot, comme on l'appelle dans les campagnes, est un oiseau dit « commensal » de l'Humain. C'est-à-dire qu'il vit grâce aux ressources qu'on lui fournit. Il est donc commun en ville, mais cela ne durera peut-être pas. Les études menées dans plusieurs agglomérations d'Europe montrent un déclin alarmant du Moineau domestique. En cause ? La raréfaction de la ressource alimentaire. Les miettes des restaurants ne sont pas sa nourriture principale, et il a besoin des graines produites par les petites

plantes herbacées qui passent trop souvent sous les lames de la tondeuse. Le chat est également mis en cause. Nos animaux de compagnie sont responsables chaque année de la mort de millions d'oiseaux !

Mais surtout, c'est la disparition de ses sites de nidification. La rénovation de nos bâtiments et les nouvelles constructions le privent des cavités dont il a besoin pour nicher.



● ZOOM SUR...

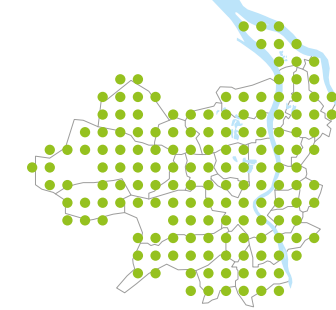
Le Lézard des murailles

(Podarcis muralis)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

Se fauflant le long des murs, se cachant sous les pierres, où il reste de longues minutes dans une immobilité déconcertante, le Lézard des murailles est bien sûr le reptile le plus connu et le plus répandu.

Friand de tout type d'invertébrés qu'il recherche autour des pierres, il passe sa vie sur un petit territoire. Pourvu qu'il y trouve de bons coins ensoleillés, des anfractuosités pour se cacher et de quoi manger.



N'hésitez pas à installer quelques pierres dans votre jardin, vous ferez son bonheur.

Les premiers froids venus, il se réfugiera dans un recoin bien dissimulé, pour entrer dans une torpeur hivernale de laquelle il ne sortira pas tant qu'il fera froid.



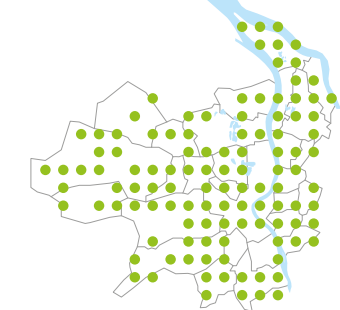
● ZOOM SUR...

La Pipistrelle commune

(Pipistrellus pipistrellus)

STATUT : ESPÈCE PROTÉGÉE

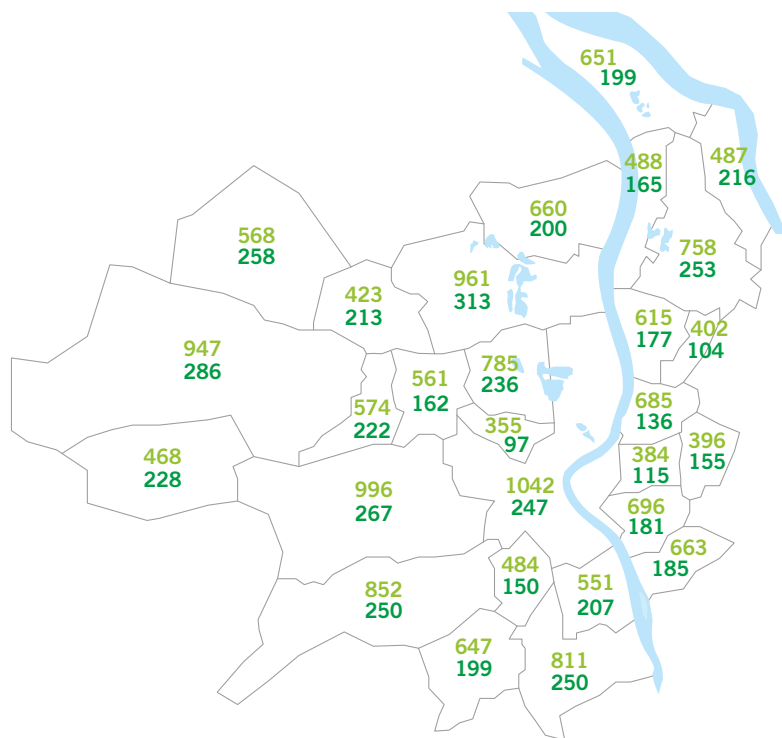
Quel est cet animal silencieux qui inlassablement tournoie au-dessus des jardins, les belles soirées d'été, sans avoir l'air de savoir où il va ? Une chauve-souris bien sûr. Mais laquelle ? À elle seule, Bordeaux Métropole accueille 17 espèces de chiroptères* sur les 35 présentes en France. Toutes sont protégées par la loi. Et pour cause, elles rendent d'inestimables services à l'Humain en se nourrissant d'insectes, à commencer par les moustiques,



et sont parallèlement la cible des pires croyances. Parmi les chauves-souris, la Pipistrelle commune est sans conteste la plus abondante. Très liée au patrimoine bâti, elle trouve souvent refuge dans les vieux bâtiments. La moindre fissure lui est favorable. Attention donc de lui en laisser quelques-unes ! Elle y passera la journée en attendant les premières heures de la nuit pour s'alimenter.

* Voir glossaire p.107

COMBIEN D'ESPÈCES DANS MA COMMUNE ?



Nombre d'espèces présentes sur chaque commune de Bordeaux Métropole pour les principaux groupes faunistiques.



Nombre d'espèces présentes sur chaque commune de Bordeaux Métropole pour les principaux groupes floristiques.

	Flora totale	Amphibiens	Reptiles	Oiseaux	Mammifères	Papillons de jour	Odonates	Faune totale
Ambarès-et-Lagrave	758	14	6	128	26	47	32	253
Ambès	651	13	6	85	24	41	30	199
Artigues-près-Bordeaux	396	6	4	67	14	40	24	155
Bassens	615	10	3	90	21	35	18	177
Bègles	551	9	7	94	13	42	42	207
Blanquefort	961	11	8	155	36	57	46	313
Bordeaux	1042	13	7	115	25	51	36	247
Bouliac	663	7	5	74	22	47	30	185
Bruges	785	11	7	123	28	40	27	236
Carbon-Blanc	402	4	1	64	7	18	10	104
Cenon	384	6	1	58	10	32	8	115
Eysines	561	5	2	87	19	33	16	162
Floirac	696	8	4	79	20	42	28	181
Gradignan	647	8	5	88	20	51	27	199
Le Bouscat	355	6	3	57	4	22	5	97
Le Haillan	574	7	6	85	34	58	32	222
Le Taillan-Médoc	423	9	5	81	32	55	31	213
Lormont	685	1	3	70	12	29	21	136
Martignas-sur-Jalle	468	12	7	82	24	57	46	228
Mérignac	996	11	8	117	34	60	37	267
Parempuyre	660	8	4	115	23	29	21	200
Pessac	852	11	8	110	25	56	40	250
Saint-Aubin de Médoc	568	13	8	98	27	68	44	258
Saint-Louis de-Montferrand	488	7	4	86	26	32	10	165
Saint-Médard-en-Jalles	947	12	9	119	33	68	45	286
Saint-Vincent-de-Paul	487	6	4	108	28	40	30	216
Talence	484	6	4	69	17	34	20	150
Villeneuve-d'Ornon	811	12	8	107	37	48	38	250
Bordeaux Métropole		15	14	244	55	88	55	471

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'espèces présentes sur chaque commune pour les principaux groupes d'espèces.

A small brown bird with streaked wings is perched on the edge of a shallow, light-colored stone bird feeder. The feeder is filled with a mix of seeds, including dark and light varieties. The feeder is mounted on a weathered wooden post. The background is a soft-focus scene of green leaves and other wooden elements, suggesting a natural outdoor setting.

**COMMENT AGIR
SIMPLEMENT
POUR LA
BIODIVERSITÉ ?**

COMMENT AGIR SIMPLEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Les grands habitats de Bordeaux Métropole abritent de nombreuses espèces. En ville, elles occupent une multitude de milieux où trouver les ressources indispensables à leur survie.

Dans les parcs urbains, squares ou jardins publics, les successions de végétation arborée et buissonneuse forment des lisières similaires à celle des clairières, des forêts naturelles ou des haies champêtres extrêmement précieuses pour trouver un abri contre les intempéries, de la nourriture et établir un nid.

En effet, les animaux sauvages en ville se nourrissent de végétaux et des insectes qui se reproduisent dessus, il est donc important d'y trouver des zones où la flore sauvage puisse se développer et prospérer librement.





De nombreux exemples illustrent cela, comme le sureau noir et la ronce qui représentent une ressource nutritive essentielle : les feuilles que dégustent les chenilles, la sève dont se remplissent les pucerons, les fleurs qui attirent tous les pollinisateurs tels les papillons et les fruits qui sont mangés par les oiseaux. De plus, les tiges creuses de ces végétaux abritent les nids d'abeilles sauvages.

Pour faciliter ces interactions en milieu urbain, tout espace naturel est utile.

Les grands espaces verts sont des réservoirs de biodiversité qui se déversent dans la ville et se connectent via des corridors écologiques de formes multiples connus sous des noms comme « pas japonais », alignements d'arbres, parterres fleuris mais aussi jardins particuliers !

Les pratiques qui suivent sont toutes favorables à la biodiversité et réalisables

par tout un chacun pour reconstituer la cohabitation qui nous est indispensable avec la faune sauvage.

Ces pratiques peuvent être classées dans trois catégories, dans cet ordre de priorité :

1. D'abord, il faut consolider l'offre en habitats naturels, ce qui suppose de laisser la nature se développer d'elle-même, bien qu'un petit coup de pouce soit possible ;
2. Ensuite, il convient de créer un milieu favorable à la faune en réduisant les sources de danger qui se trouvent parfois dans des pratiques et des aménagements anodins ;
3. Enfin, en dernier lieu, il est possible de compléter l'offre en habitats à l'aide de nichoirs, gîtes et abris artificiels.

CONSOLIDER L'OFFRE EN HABITATS NATURELS

Laisser la végétation se développer d'elle-même	Fauches tardives et différenciées Laisser les arbres et le bois morts Élaguer quand c'est nécessaire
Aider la végétation à se développer	Compost, purin, paillage

RÉDUIRE LES SOURCES DE DANGER

Pratiques	Tonte de la pelouse, zéro phyto, éclairage
Aménagements	Cavités pièges, vitres, moustiques

POSER DES NICHOIRES, ABRIS ET GÎTES ARTIFICIELS

Gîtes pour insectes	
Nichoirs et mangeoires pour oiseaux	Pourquoi, quels modèles, quand et où
Abris pour mammifères	Hérissons, chauves-souris

Conserver et enrichir l'offre en habitats naturels

À trop vouloir contrôler la nature, on peut lui faire du mal. C'est pourquoi la première chose à faire pour favoriser la biodiversité est de ne justement rien faire, même si un coup de main peut être le bienvenu.

LAISSER LA VÉGÉTATION SE DÉVELOPPER D'ELLE-MÊME

Éviter la fauche excessive

Une multitude d'invertébrés vit dans la pelouse de nos jardins. Elle dépend de la présence des autres invertébrés et des végétaux. Faucher tardivement permet aux plantes de mener à terme leur cycle de reproduction, mais assure aussi à ce cortège d'insectes un habitat toute l'année. À leur tour, ils pourront donc nourrir les mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles.

Pour conserver une pelouse attractive, il est préférable de ne la faucher qu'une ou deux fois par an, avant le printemps et/ou en fin d'automne. Rien ne vous empêche toutefois d'y aménager une allée tondue au milieu pour vous rendre à votre potager ou à votre compost ! En effet, conserver différentes hauteurs permet de répondre aux besoins de différentes espèces.

Conserver les arbres et le bois morts

Les arbres morts sont tout aussi précieux pour l'environnement que les arbres vivants. Ils abritent une faune spécifique : les saproxylophages, qui ne consomment que du bois mort. Ils décomposent efficacement la matière morte qui fertilisera le sol.

Leur présence entraîne celle de nombreux oiseaux cavernicoles et les chiroptères investissent volontiers les nombreuses cavités qui parcourent les arbres en fin de vie.

Afin de limiter le danger que peut créer un arbre mort, il est possible d'enlever les grosses branches pour éviter qu'elles ne tombent, tout en gardant au maximum le tronc sur pied.

Ne pas élaguer si ce n'est pas nécessaire

L'élagage en ville est souvent une nécessité mais quelques règles sont à respecter si on ne veut pas causer de tort aux animaux occupant les arbres. Pensez tout d'abord qu'il ne faut pas intervenir pendant la période de reproduction des oiseaux. La meilleure période d'élagage est donc en automne ou début d'hiver, avant l'arrivée du froid et surtout des premières gelées. L'arbre étant en repos végétatif, ses réserves énergétiques seront par ailleurs maintenues.

C'est pareil pour les haies ! Trop de nids et de poussins sont détruits lors de leur entretien s'il n'est pas réalisé à la bonne période.



AIDER LA VÉGÉTATION À SE DÉVELOPPER

Le tas de compost

D'un point de vue écologique, le compost permet la restitution des matières organiques au sol sous forme assimilable par les plantes et les animaux. Si ce vieux chêne est si beau, c'est parce que le sol est riche, et s'il est riche, c'est parce que d'autres vieux chênes sont morts ici et s'y sont décomposés ! Il s'agit d'un cycle naturel, et nous aurions tort de nous séparer de nos déchets verts alors qu'ils profiteront directement à notre jardin !

S'il est parfois préférable d'organiser son compost dans un réceptacle adapté, souvent sous forme de container, on peut tout aussi bien entasser ses déchets dans un coin de son jardin. La décomposition entraîne une hausse de la température qui sera profitable aux reptiles et petits mammifères qui viendront s'y nourrir et s'y abriter.

Le purin de plantes

Répulsif naturel contre les pucerons et les acariens, le purin d'ortie sert aussi d'engrais naturel car il stimule la croissance des plantes et en fortifie les défenses naturelles.

Le purin d'orties est facilement réalisable chez soi. Pour cela, mélangez 1 kg de jeunes pousses d'orties hachées avec 10 litres d'eau de pluie (l'eau du robinet contenant du chlore diminue l'effet du purin). Le mélange doit macérer pendant au moins une semaine, et être remué tous les jours. La macération est terminée lorsqu'il n'y a plus de bulles dans le mélange. Pour cette préparation, utilisez un récipient bien fermé en plastique ou en terre mais pas en métal, et conservez-la dans un lieu sombre et aéré.

Une fois filtré, le purin s'utilise dans l'arrosage des plantes comme engrais, ou en pulvérisation sur le feuillage pour lutter contre les parasites.

En ce qui concerne la pulvérisation, le purin doit être dilué : un litre de purin pour 10 litres d'eau, afin de ne pas brûler la plante. Les feuilles broyées, récupérées après la filtration, sont très bonnes pour l'activation d'un composteur. Le purin peut se réaliser avec d'autres plantes comme la prêle (fongicide), la consoude (engrais) ou la lavande (insecticide).

Le Paillage

La végétation reprend rapidement sa place après une perturbation qui aura dénudé la terre. Mais notre façon de cultiver, que ce soit dans des champs de plusieurs hectares ou dans notre potager, conduit régulièrement les sols à se dénuder, qui sont alors soumis aux intempéries, à l'érosion, et au lessivage. Pour remédier à l'appauvrissement des sols, une technique simple et naturelle existe : le paillage. Il s'agit de recouvrir le sol de matériaux organiques pour le nourrir et le protéger. Ces matériaux sont déposés au pied des plantes dans les massifs, le potager, les haies, le verger ou toute autre plantation même en pot.

Le paillage a de nombreux avantages :

- **Limiter les arrosages**

Sur un sol nu, le phénomène d'évaporation est trois fois plus important que sur un sol couvert. La transpiration de la plante est également accrue en été lorsque les températures augmentent réchauffant ainsi ses racines. Le paillage permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité du sol.

- **Limiter le désherbage**

La couverture végétale empêche la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux plantes adventices (les indésirables) de germer et de se développer. Il faut toutefois désherber (à la main) avant d'installer le paillage car ce n'est pas un désherbant.



- **Créer un refuge propice aux insectes auxiliaires**

Il y a les insectes qui nuisent à nos productions alimentaires, mais il y a aussi les insectes auxiliaires, les prédateurs, qui luttent efficacement contre les insectes ravageurs et ont un effet bénéfique pour notre environnement. Ces services sont rendus gratuitement dès lors que les conditions sont réunies pour leur préservation.

- **Améliorer la structure du sol et la croissance des végétaux**

En utilisant un paillage organique (reste de tonte ou de fauche, foin, feuilles mortes) qui finira par se décomposer en humus,

vous enrichissez votre sol et augmentez sa fertilité, ce qui permettra à vos fruits et légumes de se développer plus rapidement et plus facilement.

- **Favoriser la vie dans le sol**

La quantité d'invertébrés va augmenter grâce à l'apport de matière organique à décomposer. Ce qui permettra une décomposition plus rapide et l'apport de nourriture aux plantes sera lui aussi amélioré. Les vers de terre feront le travail de labour du sol à votre place, rendant le travail du sol plus facile voire inutile.

Réduire les sources de danger pour la faune

La ville est un milieu construit par l'Humain, pour l'Humain. Une partie de la faune essaye tant bien que mal de s'y adapter mais elle fait face à de nombreux dangers à cause de pratiques ou d'aménagements qui nous paraissent anodins.



ADAPTER SES PRATIQUES

Tonte de la pelouse

Les tontes répétées et la fauche sont des moments traumatisants pour les animaux peuplant notre gazon. Ils tentent, et à raison d'ailleurs, de s'éloigner au plus vite du vacarme de la machine. Mais si celle-ci circule de la périphérie vers le centre de la pelouse, les insectes auront tendance à se concentrer au milieu et finir inéluctablement en charpie. Des solutions pleines de bon sens existent pour éviter ce massacre à petite échelle : partir du centre et rejoindre la périphérie ou sillonner la pelouse de long en large en direction d'une bordure.



L'abandon des produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires, insecticides, herbicides, nous simplifient la vie dans l'immédiat. Certes ! Mais à long terme, tous ces produits sont nocifs pour notre santé et pour l'équilibre des écosystèmes. Contaminant notre alimentation et éradiquant tout un maillon des chaînes alimentaires, les insecticides ont causé l'apparition de maladies graves chez l'Humain et le déclin de nombreuses espèces telles que les rapaces ou les hirondelles, parmi beaucoup d'autres.

Heureusement, l'utilisation de produits phytosanitaires tend à disparaître dans nos espaces urbains, notamment grâce à la loi Labbé de 2014. En application de celle-ci, les personnes publiques (dont les collectivités) ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires depuis 2017. Cette interdiction a été étendue aux particuliers 2 ans plus tard.

Limiter l'éclairage

Nous distinguons souvent les animaux entre ceux qui vivent principalement le jour (diurnes) et ceux qui sortent plutôt la nuit (nocturnes). Dans tous les cas, ils ont besoin de moments d'obscurité.

Éclairer un habitat (arbre, haie, mare...), même faiblement, peut avoir des répercussions sur la santé et le comportement de la faune qui cherche à s'y reposer. Pour certains, la lumière est un obstacle qu'ils chercheront à fuir. Pour d'autres, c'est au contraire une source d'attraction irrésistible qui peut les rendre vulnérables aux prédateurs.

Les oiseaux sont également sensibles à cette problématique. Croyant le jour levé, ils se mettent à pousser la chansonnette trop tôt, ce qui les épuise pour rien ! Des effets néfastes ont pu être observés sur leurs cycles de reproduction, mettant leurs espèces en danger.

ORGANISER SON ESPACE

Les cavités pièges

Cheminées, gouttières, piscines et autres cavités sont autant d'installations anodines qui peuvent se transformer en pièges mortels. Que ce soit un oiseau qui cherche à faire son nid, un hérisson à s'abreuver ou encore un lézard à s'abriter, toute la faune est concernée.

Des solutions simples existent :

- **Cheminées et gouttières**

Il existe des grillages qui rendent la nidification impossible sans pour autant empêcher la fumée de sortir ou les eaux de s'écouler.

- **Piscines et abreuvoirs**

Pour prévenir les noyages, il convient de poser une bâche en cas d'inutilisation, mais aussi d'installer une planchette dans les angles pour permettre aux petits animaux de sortir.

- **Poteaux creux**

On peut les obstruer soi-même quand c'est possible, ou les signaler à Orange quand ils sont sur la voie publique et qu'aucune languette ou capuchon n'est visible depuis le sol.

- **Déchets**

Ne pas laisser traîner de canettes, bouteilles et autres filets permet d'éviter que des animaux ne prennent ces pièges mortels pour des refuges potentiels.

- **Clôtures**

Certaines séparations artificielles peuvent être dangereuses pour la faune. Privilégiez les haies arbustives, ou du moins assurer un passage à la faune dans votre clôture, pour réduire considérablement les risques.



Les chocs avec les vitres

Lorsqu'un oiseau vole à toute vitesse, il n'a pas toujours le temps de voir la vitre dans laquelle il fonce. Il ne voit que la végétation qui se reflète ou se trouve de l'autre côté. Et le choc est souvent fatal. Dans des cas plus rares, l'oiseau croit voir un rival dans son reflet. Il cherchera donc à le chasser de son territoire à coups de bec, ce qui risque de le blesser. Pour prévenir ces malheureux accidents, plusieurs solutions existent.

Le plus efficace est évidemment de remplacer la surface vitrée. Parfois, il s'avère que d'autres options sont envisageables : clôtures, grillage, bois, etc.

Dans le cas où l'installation d'une vitre est retenue, elle peut être adaptée à la problématique. À cet effet, il existe des vitres peu réfléchissantes (nervurées, cannelées, corrodées...) voire opaques. Les fenêtres à croisillons ou présentant des motifs horizontaux permettent également aux oiseaux de remarquer leur présence.



Le positionnement de la vitre est également important. Ainsi, les surfaces inclinées provoquent moins de collisions que celles à angle droit. De même, une fenêtre sur toit est moins dangereuse que sur une façade.

Pour les vitres déjà existantes, rien n'est perdu. Il est possible d'y coller des stickers blancs ou colorés, à condition que la distance qui les sépare ne dépasse pas la taille de la paume d'une main (environ 15 cm). Les stores, rideaux, jalousies, etc. peuvent également faire l'affaire.

Les moustiques

En ville ou à la campagne, les moustiques sont le pire cauchemar de nos soirées d'été. Ils pondent leurs œufs dans l'eau stagnante. Pour éviter de leur fournir des sites de pontes en plus de ceux qui existent naturellement, pensez à vider l'eau des arrosoirs, seaux, pots de fleurs, pneus, jouets des enfants, et également les gouttières !

La prolifération de moustiques tels que le tigre s'explique principalement par la présence de ces toutes petites lames d'eau. Ça se passe chez vous !

Compléter avec des habitats artificiels

Certains espaces ne permettent tout simplement pas d'accueillir naturellement la biodiversité.

La végétation n'y prospère pas, il n'y a pas assez de ressources alimentaires, les dérangements causés par les activités humaines sont trop importants... Les possibilités sont nombreuses.

Dans ce cas, il peut être intéressant de déployer des nichoirs pour oiseaux, des abris pour mammifères ou encore des gîtes pour insectes.

Généralement en bois, le matériau ne doit pas être traité. De l'huile de lin peut être appliquée sur les faces extérieures afin de prolonger la durabilité du dispositif.

DES GÎTES POUR INSECTES

Habituellement, on n'aime pas voir d'insectes chez soi. Et à tort, car ils sont d'excellents auxiliaires du jardin, mangeant les pucerons, pollinisant les fleurs, alimentant les oiseaux ! Alors oui, attirez-les chez vous !

L'hôtel à insectes souvent évoqué n'est peut-être pas une si bonne idée, cependant. En effet, en concentrant trop les populations, on offre un véritable festin aux parasites et aux prédateurs ! Il est préférable de privilégier des gîtes plus petits, quitte à les multiplier, tout en les espaçant bien sûr.

L'essentiel des abris que l'on peut installer pour les insectes concerne les abeilles solitaires. Il faut dire que sur près de 1 000 espèces d'abeilles en France, une seule est vraiment connue : l'abeille domestique (*Apis mellifera*). C'est elle qu'on élève, c'est elle qui fabrique le miel, et c'est elle qui pollinise 30% des plantes sauvages. Et les 70% restants ? Ce sont les autres abeilles, qu'il faut donc protéger.

Sauver les abeilles, c'est sauver l'extraordinaire diversité de leur famille.



DES NICHOURS POUR OISEAUX

Pourquoi installer des nichours ?

Le rôle premier d'un nichour est de suppléer le manque de cavités naturelles dans un environnement fortement transformé par l'Humain : destruction des haies, jeunes plantations urbaines pour remplacer les arbres morts, architecture évoluant vers des bâtiments de plus en plus lisses en béton, verre, acier et PVC.

Mais quel plaisir aussi que procure la vue d'un nourrissage ! Les jeunes mésanges charbonnières, par exemple, reçoivent en moyenne 30 à 70 becquées par jour. Avec 5 à 8 jeunes (parfois plus) par nichée, imaginez le nombre d'observations possibles pendant les 15 à 18 jours de nourrissage !

Quels modèles de nichours ?

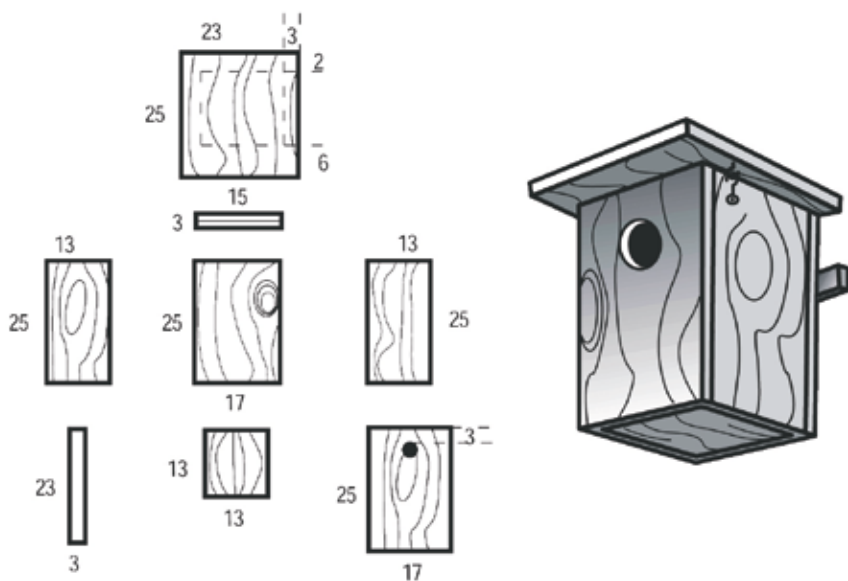
Seuls les oiseaux cavicoles se reproduisent dans un nichour. Inutile d'espérer y attirer pinsons, verdiers ou autres espèces du genre. C'est avec les Mésanges charbonnières ou bleues que vous aurez le plus de chances de voir votre nichour occupé, que vous habitiez en ville ou à la campagne.

Ci-dessous le plan d'un nichour à Mésange. Petit trou pour la mésange bleue 28mm de diamètre, grand trou pour la charbonnière 32mm de diamètre !

Vous souhaitez installer des nichours pour chouettes, sittelles, gobemouches, rougequeues... ? Renseignez-vous sur www.lpoaquitaine.fr



Mésange à longue queue



Quand et où installer mes nichours ?

Préférez l'automne ou le début de l'hiver, car certains oiseaux recherchent très tôt les sites favorables.

D'une manière générale privilégiez l'orientation du trou d'envol entre l'est et le sud-est afin d'éviter que la pluie ne rentre par l'ouverture. Placez une ou deux chevilles dans un mur puis fixez le nichour à l'aide de vis à bois. Contre un arbre, évitez de l'abimer avec des clous en utilisant du fil de fer galvanisé ou du fil de cuivre. À repositionner chaque année car l'arbre continue sa croissance ! Enfin et dans tous les cas, vérifiez l'état de sa fixation tous les ans, il ne faudrait pas que le nichour tombe sous les rafales avec une couvée à l'intérieur !

La mangeoire ne sert qu'à nourrir les oiseaux pendant la période hivernale. Privilégiez des graines de tournesol issues de l'agriculture biologique, appréciées par une grande majorité d'oiseaux. Évitez les mélanges de graines si vous n'êtes pas certains de leur contenu : on y trouve parfois des graines de plantes invasives qui risquent de germer dans votre jardin.

Grâce à la mangeoire, vous apportez votre aide aux oiseaux lors d'une période difficile, et dans un milieu, la ville, où les ressources alimentaires ne sont pas toujours abondantes. C'est aussi l'occasion de les voir de près et d'apprendre à les reconnaître !

DES ABRIS POUR MAMMIFÈRES



L'abri à Hérisson

Le Hérisson d'Europe est un routinier. Lorsqu'il a trouvé son territoire, il en fera le tour régulièrement, en quête de nourriture, passant souvent aux mêmes endroits aux mêmes heures. Les limaces sont sa nourriture préférée, faisant de lui un auxiliaire de choix au potager. Le jour, il est tapi dans un abri attendant patiemment les heures nocturnes pour ses déambulations.

Réaliser un abri à Hérisson, rien de plus simple ! Une petite cagette recouverte d'une bâche puis dissimulée sous un tas de bois lui plaira sûrement ! Tapissez le fond de feuilles mortes, ne laissez qu'une petite entrée d'une quinzaine de centimètres, et surtout n'essayez pas de l'ouvrir pour savoir s'il est dedans, tout particulièrement en hiver. Pendant cette période, les hérissons sombrent dans une profonde léthargie. Tout ralentit : température, rythme cardiaque, respiration... C'est l'hibernation. S'il est réveillé, il s'activera et puisera dans ses réserves, qui ne lui permettront plus de finir l'hiver.

Pensez également à ménager dans vos clôtures de petits passages à hérissons qui lui permettront de circuler sans avoir à traverser les routes. C'est en effet l'animal qui paye le plus lourd tribut à la circulation routière, notamment à cause des délimitations de nos terrains.

Les abris à Chauves-souris

Les Chauves-souris utilisent des abris spécifiques, à positionner sur un arbre ou sur une façade. Il ne s'agit pas de nichoirs à proprement parler, mais de gîtes, c'est-à-dire des abris qui attirent les mâles en quête d'un coin tranquille pour se reposer en journée. Parfois, il arrive que des mères s'y rendent avec leur petit. Or, comme elles ne construisent pas de nids, on ne peut pas vraiment parler de nichoirs.

La présence de guano est le meilleur moyen pour savoir si le gîte est investi. Il s'agit de petites déjections ressemblant à des grains de riz noirs et friables. Elles peuvent être confondues avec celles de lézards (qui ont le même régime alimentaire insectivore), bien que celles des chiroptères sont généralement en plus grand nombre. N'hésitez pas à récupérer le guano, très riche en azote, pour vous en servir d'engrais !

NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES

Si l'on souhaite souvent nourrir les canards avec les restes de pain, n'oubliez jamais que cette alimentation mal adaptée est nuisible pour ces espèces. De plus, les débris de nourriture qui tombent au fond des plans d'eau provoquent des dérèglements dans la vie aquatique des mares. Alors ayez le bon geste : observez la faune mais n'intervenez pas ! Le hérisson souffre également de malnutrition lorsqu'on le nourrit avec du pain, du lait ou des croquettes pour chat. C'est un animal sauvage, aidons-le sans en faire trop !



Rouge-gorge familier

J'AI TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE !

- Ne ramassez pas un animal sauvage sans réflexion, ni observation préalable.
- Repérez si l'animal est vraiment en difficulté. (Au printemps, de nombreux oisillons quittent le nid avant même de savoir voler, mais ne sont pour autant jamais abandonnés.)
- Méfiez-vous des serres des rapaces et des becs des échassiers. Couvrez l'animal à l'aide d'un tissu en lui plaquant les ailes le long du corps afin de l'immobiliser.
- Placez l'animal dans un carton tapissé de papier journal et préalablement percé pour l'aération.
- Disposez-le dans un endroit calme et tempéré.
- Ne pas tenter de gaver l'animal et ne le forcez pas à boire.
- Ne tentez pas d'administrer vous-même les soins et contactez rapidement le centre de soins pour la faune sauvage de la LPO !

Centre de sauvegarde de Gironde

Domaine de Certes, 33980 Audenge
05 56 26 20 52 / 06 28 01 39 48



Espèces exotiques et/ou envahissantes

Qu'elles soient animales ou végétales, les espèces exotiques envahissantes (EEE) causent de nombreux problèmes pour l'environnement et donc pour l'Humain.

Modification des milieux naturels, disparition d'espèces, dégradation d'aménagements, propagation de maladies ou d'allergies, sont autant d'effets négatifs induits par l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

C'est pourquoi il ne faut pas relâcher d'animaux dans la nature, surtout des espèces exotiques (la loi est stricte à ce sujet) et privilégier la plantation d'espèces locales dans les jardins privés.

Définition d'une espèce exotique

« Se dit d'une espèce non indigène qui se trouve dans un milieu naturel qui n'est pas son milieu naturel d'origine et qui a été introduite par suite directe ou indirecte de l'activité humaine. »

Définition d'une espèce envahissante

« Espèce exotique introduite, par erreur ou volontairement, dans un écosystème et qui peut engendrer des nuisances environnementales, économiques ou de santé humaine en perturbant son écosystème d'accueil, et nuire à la diversité biologique autochtones. »



● LA TARENTE DE MAURÉTANIE

Présente sur le pourtour méditerranéen, la Tarente de Maurétanie n'est pas originaire de Gironde. Les populations de la Métropole sont donc exotiques. Cependant, elles occupent une niche écologique vacante et n'ont donc peu ou pas d'impact sur d'autres espèces. Celle-ci n'est donc pas envahissante.

Cette espèce est d'ailleurs un très bon indicateur du changement climatique. Bordeaux Métropole et Cistude Nature ont donc décidé de suivre de plus près sa colonisation avec l'aide des observations des habitants.

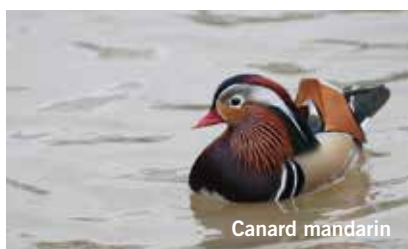
Rendez-vous sur le site de Cistude Nature pour nous faire remonter vos rencontres avec cet incroyable gecko !

www.cistude.org

ESPÈCES EXOTIQUES ET/OU ENVAHISSANTES : FAUNE

La quasi-totalité des espèces animales exotiques en France provient de l'activité humaine. Pour l'agrément, le tourisme, l'élevage, de nombreuses espèces ont peu à peu colonisé notre région.

Les parcs de Bordeaux Métropole abritent un grand nombre d'espèces exotiques, pour une grande part relâchées par des particuliers. On retrouve ainsi de nombreux oiseaux d'eau tels que la Bernache du Canada, l'Ouette d'Égypte, le Canard carolin, le Canard mandarin, ou l'Oie des neiges vivant dans ces lieux publics et largement nourris par les habitants.



Canard mandarin



Canard carolin

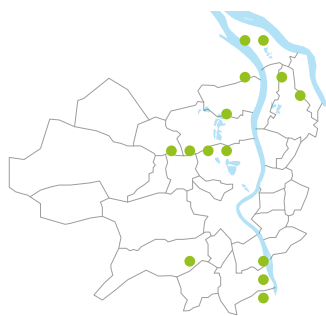


Bernache



Le Raton laveur

Il s'est échappé d'un parc zoologique et a réussi à s'installer et survivre dans le milieu naturel. Il progresse au sein de la Métropole, et même plus largement en Gironde.



Carte de répartition du raton laveur

Le Ragondin

Tout d'abord élevé pour sa fourrure, il a colonisé quasiment tous les milieux humides d'Aquitaine et de France. Jusqu'à présent, aucune technique n'a pu aboutir à une régulation efficace des populations.

On le rencontre dans les marais humides et sur les berges des cours d'eau ainsi que le long de la Garonne dans Bordeaux. À ne pas confondre avec la loutre d'Europe !



Le Pigeon de ville

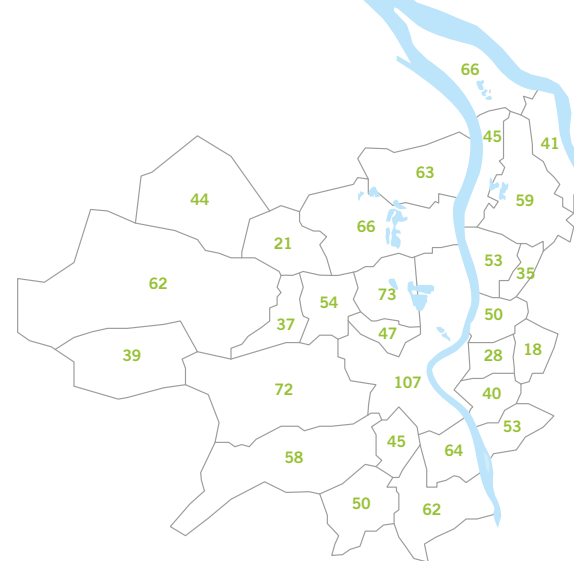
Appelé Pigeon biset, il est considéré comme envahissant, pouvant poser des problèmes sanitaires lorsque ses populations sont trop abondantes. De nombreuses techniques de gestion existent. La plus efficace et la moins traumatisante consiste en la pose de pigeonniers contraceptifs. Ils permettent de fixer une population à un endroit choisi, de la réguler en stérilisant les œufs et de contrôler l'état sanitaire des oiseaux.



La Tortue de Floride

Dans les années 1990, la mode était de posséder une tortue aquatique : la Trachémyde écrite, plus connue sous le nom de Tortue de Floride. Devenue trop grosse et trop encombrante, la tortue aux tempes rouges a été relâchée dans la nature. Là elle entre en compétition avec la tortue d'eau douce locale, la Cistude d'Europe, sur les places d'ensoleillement et pour la nourriture. Plus compétitive, elle nuit aux populations de Cistudes.





Nombre d'espèces végétales exotiques
connues par commune

ESPÈCES EXOTIQUES ET/OU ENVAHISSANTES : FLORE

L'horticulture, l'aquariophile, l'augmentation des trafics internationaux et surtout l'ornement conduisent à l'implantation sur notre territoire de nouvelles espèces. Près de 10% de la flore de France est composée d'espèces exotiques.

Les plantes envahissantes sont souvent indicatrices de milieux perturbés.

Les modifications que subissent les espaces naturels, telles que la pollution et l'artificialisation des milieux favorisent la prolifération des plantes exotiques envahissantes. Dans les milieux perturbés par l'Homme se recense le plus grand effectif de plantes exotiques mais ce sont les milieux humides qui subissent les plus grands préjudices dus à l'implantation de ces nouvelles venues.

La Jussie et le Lagarosiphon proviennent tous deux de vidanges sauvages d'aquariums et se sont tellement développés qu'il est devenu très difficile de les détruire et même de les contenir. En prenant peu à peu la place des plantes locales grâce à un système de reproduction très efficace, les milieux se banalisent et de nombreuses espèces disparaissent.

Les plantes envahissantes terrestres utilisent souvent les infrastructures humaines pour coloniser de nouveaux territoires, comme les grands axes routiers ou des chemins de fer. Ainsi, des plantes comme le Sénéçon du Cap, originaire d'Afrique du Sud sont présentes dans de nombreux milieux naturels.



Herbe de la Pampa

● SI JE NE VEUX PAS INTRODUIRE D'ESPÈCES EXOGÈNES

Des comportements simples existent pour éviter d'introduire toujours plus de plantes exotiques dans nos milieux naturels. N'oubliez pas que la plupart du temps, elles s'échappent de nos jardins.

Privilégiez des espèces locales dans vos plantations : le Bambou ou l'Herbe de la Pampa sont très à la mode chez les pépiniéristes mais sont à éviter !

Le Bambou, une fois implanté est quasiment impossible à détruire et colonise très rapidement l'espace grâce à ses rhizomes.

L'Herbe de la Pampa, en plus de grandes quantités d'inflorescences en plumeau qui permettent la dissémination des graines au vent, possède un pollen très allergisant, nocif pour l'Homme.



LES BALADES ESPÈCES DE MÉTROPOLÉ

8 itinéraires de découverte de la biodiversité vous sont proposés dans ces pages. Ils vous permettront, selon la saison, d'aller à la rencontre de la faune et de la flore.

1 AMPHIBIENS

Février à avril
Ambarès-et-Lagrave
3,5 km (boucle)

2 REPTILES

Mars à octobre
Saint-Médard-en-Jalles
4,6 km (boucle)

3 MAMMIFÈRES

Toute l'année
Saint-Médard-en-Jalles
4,9 km (boucle)

4 OISEAUX HIVERNANTS

Novembre à février
D'Eysines à Bruges
11,8 km (aller-retour)

5 OISEAUX NICHEURS

Avril à juin
De Lormont à Cenon
15 km (aller-retour)

6 LIBELLULES

Juin à août
Pessac
10,2 km (aller-retour)

7 FLORE

Juin à août
Gradignan
4,5 km (aller-retour)

8 PAPILLONS

Avril à septembre
Bouliac
3,8 km (boucle)



RETROUVEZ D'AUTRES
BALADES NATURE SUR

[www.bordeaux-metropole.fr/
balades-nature](http://www.bordeaux-metropole.fr/balades-nature)

1 Amphibiens

PLAN D'EAU DE LA BLANCHE

PÉRIODE FAVORABLE : de février à avril

LIEU DE PARKING : Chemin de Beaujet

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 3,5 km (boucle)

TEMPS DE MARCHE : 1h30



Crapaud calamite



Pélodyte ponctué



Triton palmé

Avant de vous lancer sur le terrain à la découverte des amphibiens, il est utile d'avoir à l'esprit quelques éléments de connaissance sur leur biologie. Sans cela, vous risquez fort de rentrer bredouille, sans en avoir observé la moindre trace. L'eau est un élément indispensable pour les amphibiens, qui s'y reproduisent. Mais la plupart des espèces fréquentent les sous-bois, les cultures ou les jardins voisins en dehors de cette période.

De plus, toutes les eaux ne sont pas favorables : les eaux profondes, les berges abruptes et les poissons ne sont pas appréciés. Enfin ils sont principalement actifs au crépuscule et de nuit, avec une préférence pour les soirées humides du printemps. Une fois ces informations en poche, à vous de guetter le meilleur moment pour réaliser cette boucle.

Depuis le chemin de Beaujet, suivez l'ancienne route qui permet de faire le tour des plans d'eau. Revenez par le chemin de la Palue de la blanche et l'avenue du Roy.

La configuration du plan d'eau témoigne de son origine artificielle. Ancienne gravière, il a été réaménagé en espace de loisir à partir des années 80. Comme on l'a vu précédemment, ces grandes pièces d'eaux profondes ne sont pas favorables aux amphibiens. Mais tout le long de la boucle, de petits habitats annexes, cachés entre les arbres, abritent les discrets amphibiens : mares, fossés, marais, tas de bois morts...

Munis d'une lampe torche, c'est là que vous pourrez observer tritons et crapauds en activité, où l'eau n'excède pas quelques centimètres de profondeur. Par une légère pluie fine et en l'absence de vent, ils pourront même être nombreux à circuler sur le chemin. Certaines espèces sont rares, comme le Pélodyte ponctué, tandis que d'autres sont des exotiques envahissants, comme la Grenouille taureau. Hormis cette dernière, toutes sont protégées par la loi ! Observez-les, mais ne les touchez pas, et préservez leur habitat !



QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER

Crapaud calamite
Crapaud épineux
Grenouille agile
Grenouille verte
Grenouille taureau
Pélodyte ponctué
Rainette méridionale
Triton palmé



Certains amphibiens sont d'excellents chanteurs au moment de la reproduction. Apprenez aussi à les identifier au son !



2 Reptiles

LES LANDES D'ISSAC À SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

PÉRIODE FAVORABLE : de mars à octobre

LIEU DE PARKING : rue Montgolfier

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 4,6 km (boucle)

TEMPS DE MARCHE : 2h



Cistude d'Europe



Couleuvre verte et jaune



Lézard vivipare

Cette promenade vise à découvrir les reptiles. Pour pouvoir les observer, il est important de respecter quelques règles simples. La discrétion est de rigueur, sinon ils fuiront avant que vous ne les ayez vus ! Dès les beaux jours de mars, les premiers serpents sortent de leur torpeur hivernale et se chauffent au soleil. On parle de thermorégulation. Non dérangés, ils se laisseront observés sans difficulté avec une simple paire de jumelles. Dans l'été ils seront plus discrets et seront à rechercher aux heures matinales, idéalement par temps couvert et atmosphère un peu lourde.

Au croisement des rues Montgolfier et Marconi, prenez le chemin vers la forêt, qui rejoint la piste cyclable. Suivez-là sur près de 1,5 km. Les abords de la piste sont des places d'ensoleillement favorables pour les reptiles : Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies et Lézard des murailles y sont à rechercher.

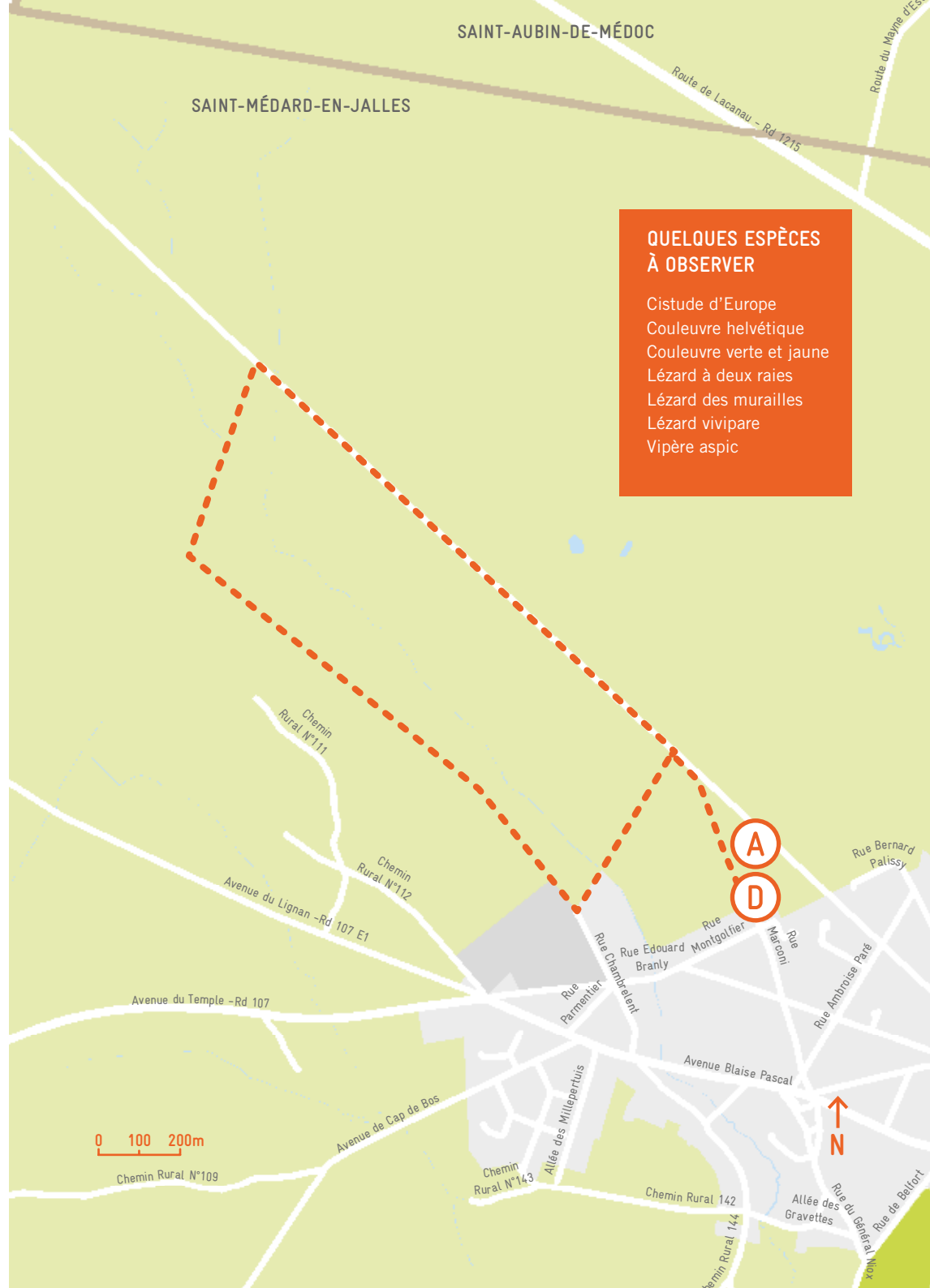
La lande voisine, lorsqu'elle est humide, héberge d'autres espèces qui fuient les zones trop sèches. C'est le cas notamment du Lézard vivipare, espèce fréquentant les zones tourbeuses de montagne et les lagunes du plateau landais.

La Cistude d'Europe, espèce de tortue autochtone*, fréquente également les lagunes voisines.

Prenez à gauche la troisième piste forestière que vous croisez, aussitôt après avoir traversé le ruisseau du Guitar, puis après 500 m, prendre à gauche au carrefour. Après la barrière, à hauteur des hangars industriels, prenez de nouveau à gauche pour rentrer par la piste cyclable, ou continuez tout droit pour rejoindre directement la rue Montgolfier.

Toutes les espèces citées sont protégées par la loi ! Préservez-les, elles appartiennent à notre patrimoine.

* Voir glossaire p.107



3 Mammifères

BOUCLE DU BOIS DES SOURCES À SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

PÉRIODE FAVORABLE : toute l'année

LIEU DE PARKING : parking de l'espace Ball'enJall' (Bus Lianes 3 arrêt Gadret)

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 4,9 km (boucle)

TEMPS DE MARCHÉ : 3h



Les mammifères sont des animaux pour qui la discrétion n'est pas un vain mot. Pourtant ici, en pleine métropole, le bois des sources en accueille une belle diversité. S'y promener ne permettra pas souvent de croiser la route du renard ou celle de la genette, mais on y découvrira, avec un peu d'attention, les traces qu'ils laissent. Vous aurez plus de chances en préférant les heures vespérales (au coucher du soleil) car les mammifères sauvages sont le plus souvent nocturnes ou crépusculaires. Enfin des vêtements discrets et le silence seront de rigueur...

Depuis le parking, suivez le balisage pour réaliser la boucle par la forêt. Elle vous mènera le long des jalles fréquentées par la loutre. Le bois est quant à lui utilisé par la genette, le blaireau ou le chevreuil.

Munissez-vous d'un guide des traces d'animaux pour profiter pleinement des découvertes que vous ferez : les secteurs boueux pourront vous révéler la présence des animaux !

Enfin d'avril à octobre, les crépuscules vous permettront d'observer, chassant le long des lisières et sous les lampadaires, quelques chauves-souris. Impossible de déterminer les espèces de cette manière, mais munis d'une batbox, vous pourrez écouter leurs ultrasons...

Soyez équipés de bonnes chaussures ou de bottes à la mauvaise saison, afin d'aller relever les traces dans les zones boueuses !



- QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER**
- Blaireau européen
 - Chevreuil
 - Écureuil
 - Fouine
 - Genette commune
 - Hérisson d'Europe
 - Loutre d'Europe
 - Martre d'Europe
 - Renard roux
 - Barbastelle d'Europe
 - Grand Rhinolophe
 - Murin de Daubenton
 - Noctule de Leisler
 - Petit Rhinolophe
 - Pipistrelle commune
 - Pipistrelle de Kuhl
 - Sérotine commune

BUS LIANES 3

POUR FAIRE UN MOULAGE D'EMPREINTE

MATÉRIEL : plâtre / moule (boîte de camembert, carton...) / eau / bol

- Nettoyez les abords de l'empreinte.
- Encerclez-la avec une bande de carton ou une boîte de camembert sans fond.
- Mélangez le plâtre et l'eau dans le bol pour obtenir une pâte épaisse, et coulez-la dans l'empreinte.
- Après 15 minutes, démoulez l'empreinte que vous laisserez sécher 24 heures à la maison avant de le nettoyer.
- Une fois le moulage bien sec et nettoyé, notez bien la date et l'endroit où il a été effectué, ainsi que l'espèce !

Oiseaux hivernants

BALADE DE EYSINES À BRUGES (BOUCLE VERTE)

PÉRIODE FAVORABLE : de novembre à février

LIEU DE PARKING : avenue du Taillan Médoc à Eysines
(ligne bus 5 entre arrêts Cantinolle et Les sources)

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 11,8 km (aller-retour)

TEMPS DE MARCHÉ : 5h



Aigrette garzette



Héron garde-boeufs



Chardonneret élégant

Rejoignez la piste cyclable Bordeaux-Lacanau et suivre le balisage de la boucle verte.

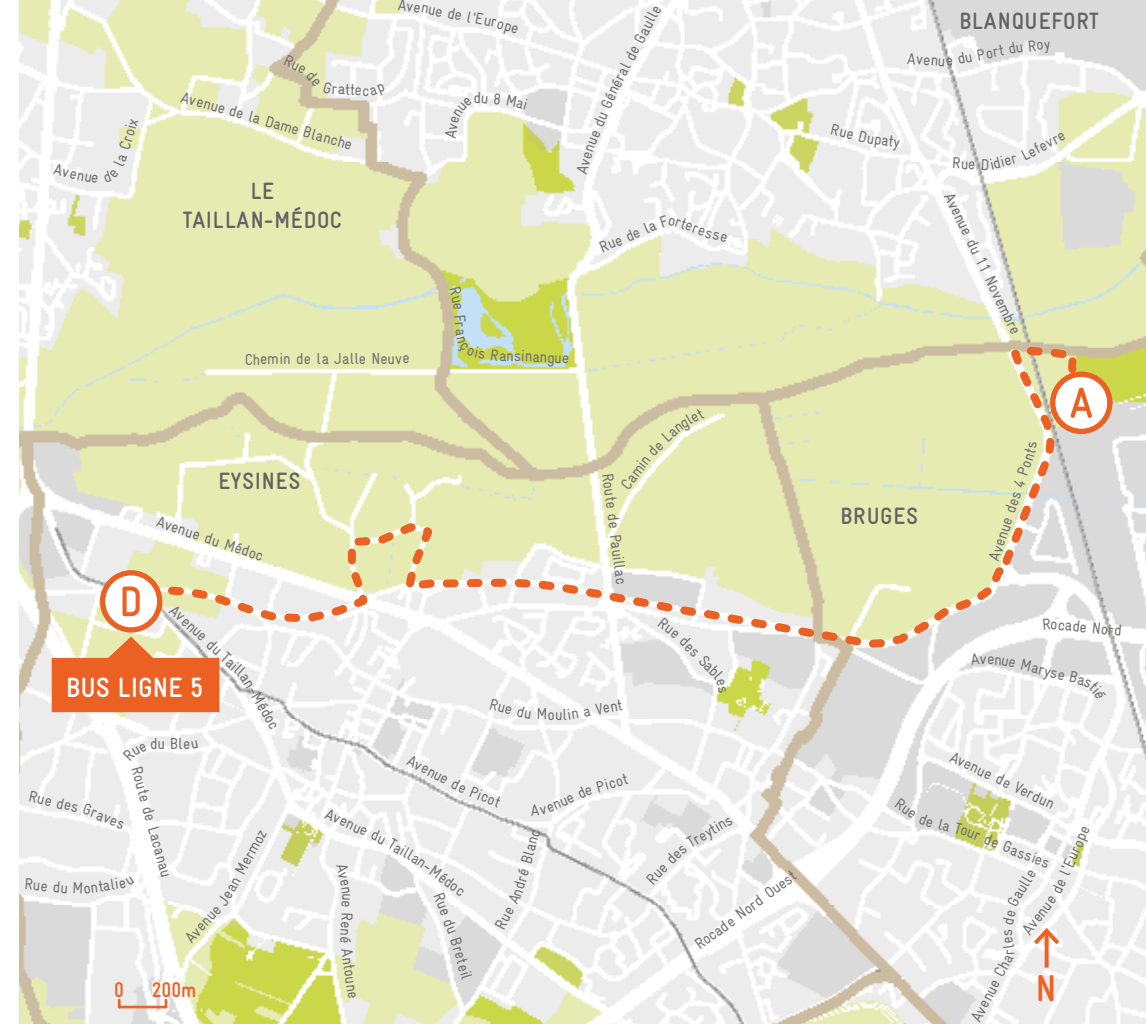
Le faucon crécerelle chasse dans les prairies ouvertes. À la sortie de la piste cyclable, traversez l'avenue du Médoc pour rejoindre l'avenue du Moulin blanc et la remonter jusqu'à la jalle et le pont à 800 m. Les cultures sont utilisées en période de froid par les hérons, aigrettes, vanneaux huppés, et aux abords des fermes on rencontre de nombreux passereaux qui s'alimentent dans les cultures et se réfugient dans les arbres : pinsons du nord, verdiers, chardonnerets, bruants zizi... Au pont, on peut observer la bergeronnette des ruisseaux qui apprécie les cours rapides et les vieilles bâtisses où elle se perche volontiers.

Rebroussez chemin sur 500 m pour reprendre à gauche la suite de la balade le long des exploitations agricoles pendant 2,5 km par le chemin rural de l'Estey sur 600 m, et continuez la balade le long des exploitations agricoles pendant 2,5 km.

Quelques rapaces peuvent chasser sur ces terres ouvertes, Buse variable, Faucon crécerelle et occasionnellement le Faucon émerillon. L'Élanion blanc, petit rapace en pleine expansion, peut désormais y être observé également.

Au niveau du rond-point, prendre le talus pour longer l'avenue des 4 ponts sur 1 km.

Vous pouvez poursuivre la découverte en Traversant l'avenue des 4 ponts et en longeant la jalle jusqu'à l'entrée de la Réserve Naturelle des marais de Bruges à 450 m (attention en traversant la voie ferrée). De nombreuses espèces y sont observables et vous pouvez être accompagnés.



QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER

Aigrette garzette	Grosbec casse-noyaux
Bergeronnette des ruisseaux	Héron cendré
Bergeronnette grise	Héron garde-boeufs
Bruant zizi	Moineau friquet
Buse variable	Pinson du nord
Chardonneret élégant	Pluvier doré
Élanion blanc	Vanneau huppé
Faucon crécerelle	Verdier d'Europe
Grive mauvis	
Grive litorne	



Munissez-vous d'une paire de jumelles pour profiter de cette promenade. Les oiseaux seront souvent discrets. Pour les observer, guettez la cime des arbres pour les rapaces, et les prairies et labours pour les passereaux ou les limicoles*. Souvent mimétiques, même des rassemblements importants peuvent passer inaperçus !

* Voir glossaire p.107

5 Oiseaux nicheurs

BALADE DE LORMONT À CENON

PÉRIODE FAVORABLE : d'avril à juin

LIEU DE PARKING : parc de l'Ermitage à Lormont

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 15 km (aller-retour)

TEMPS DE MARCHÉ : 5h



Faucon crécerelle



Martin-pêcheur d'Europe



Roitelet à triple bandeau

Cette promenade traverse les parcs des coteaux des bords de Garonne. Depuis le Parc de l'Ermitage, suivre le balisage des itinéraires de la boucle verte vers Cenon.

Avec ses plans d'eau et ses boisements, le parc de l'Ermitage est un lieu qui a conservé une grande attractivité pour les oiseaux nicheurs. Le Faucon hobereau, chasseur de libellules, y est visible à la belle saison. On y rencontre aussi quelques espèces de fauvettes paludicoles*, comme la Bouscarle de Cetti. Difficile à observer, on la repère le plus souvent à son chant puissant qui semble dire « Je suis ? Je suis ? La Bouscarle de Cetti ! ».

Les canards du plan d'eau sont, en revanche, des espèces exogènes pour la plupart.

En quittant le parc, on remonte sur les coteaux pour traverser le parc Palmer. Ses grands platanes fournissent de nombreuses cavités

pour l'avifaune : Étourneaux et Pigeons sont les plus connus, mais on y trouvera aussi la Sittelle torchepot ou le Grimpereau des jardins, tous deux d'excellents grimpeurs.

Le sentier nous mène ensuite jusqu'au parc du Cypressat, inscrit Refuge LPO en 2011. De nombreux nichoirs y ont été installés et le parc est géré de toute autre manière que le précédent. Les pelouses y sont moins fauchées, les arbres morts conservés. On y rencontre tout le cortège des espèces de boisements : Mésanges, Roitelet à triple bandeau, Pic épeiche, vert et épeichette.

Entre les parcs, la faune trouve refuge sur les bâtiments et dans les maisons : Rougequeue noir, Moineau domestique, et même le Faucon crécerelle sur les hauts monuments !



- QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER**
- Bouscarle de Cetti
 - Chouette hulotte
 - Faucon crécerelle
 - Faucon hobereau
 - Loriot d'Europe
 - Martin-pêcheur d'Europe
 - Mésange nonnette
 - Pic épeiche
 - Pic épeichette
 - Pic vert
 - Pouillot véloce
 - Roitelet à triple bandeau
 - Rougequeue à front blanc
 - Rougequeue noir
 - Serin cini

* Voir glossaire p.107

PÉRIODE FAVORABLE : de juin à août

LIEU DE PARKING : Avenue de Monbalon

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 10,2 km (aller-retour)

TEMPS DE MARCHÉ : 4h



Caloptéryx vierge



Agrion de Mercure



Nymphe au corps de feu

Cette balade vous fera découvrir une grande diversité d'espèces, puisque plus d'un tiers des espèces de France y ont déjà été observées. Certaines sont liées aux eaux courantes, d'autres aux eaux stagnantes, certaines préfèrent les milieux acides tandis que d'autres s'accommodent des étangs dégradés, autant de milieux que vous rencontrerez ici.

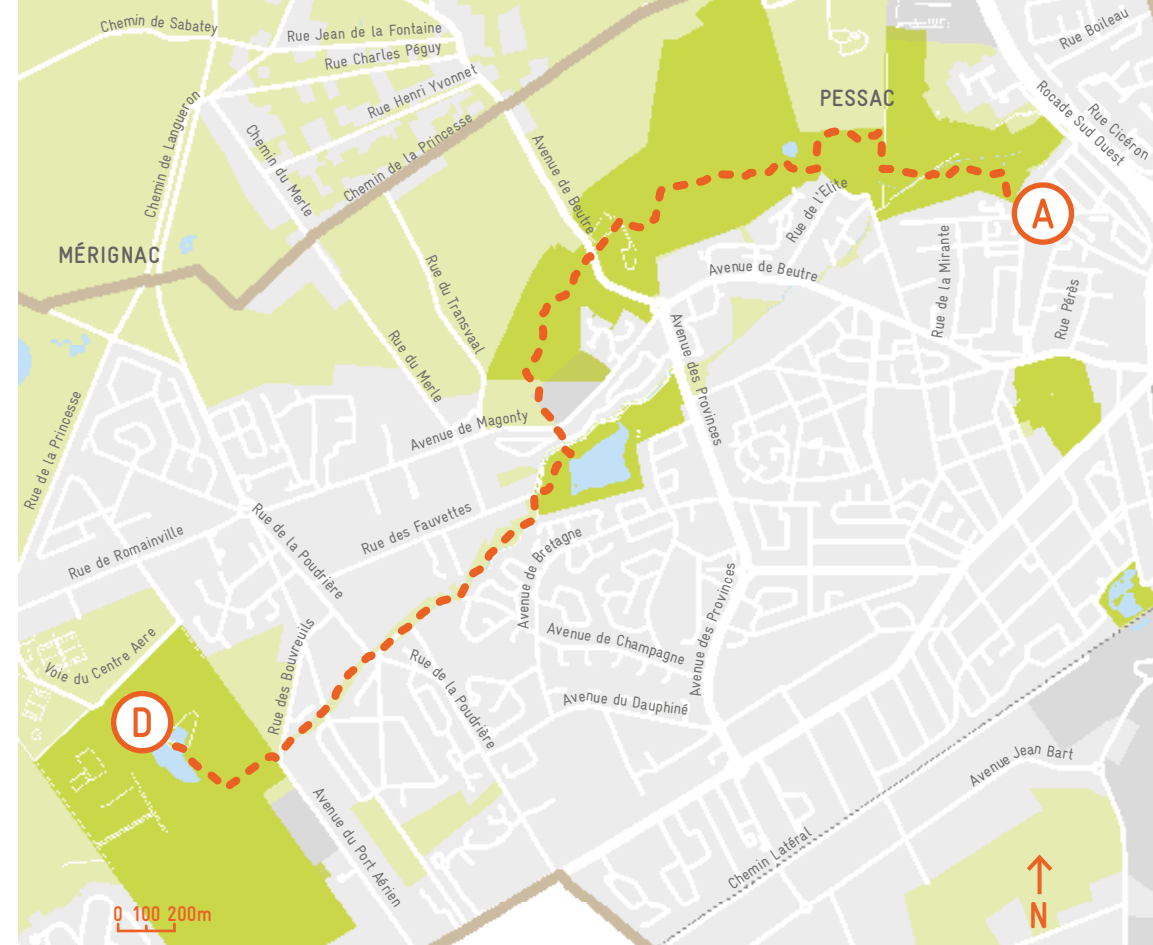
Depuis l'avenue de Monbalon, empruntez la piste cyclable balisée puis quittez-la par le sentier de droite pour rejoindre le bassin de rétention des eaux pluviales. Le Peugue le traverse, et s'y déverse en cas de forte pluie. Ces eaux temporaires sont fréquentées notamment par les espèces du genre *Sympetrum*, jusque tard dans la saison.

Rejoignez la piste cyclable et suivez le balisage jusqu'au Bourgailh. Devant l'observatoire de la Lagune, vous pourrez constater la diversité des espèces. Les lagunes, typiques du plateau landais, sont réputées pour leur richesse.

À la sortie du Bourgailh, traversez la route et poursuivez en forêt jusqu'au lac du cap de Bos. Très artificialisé, ce bassin accueillera peu d'espèces, celles qui sont le moins exigeantes : Ischnure élégante ou Anax empereur.

Suivez le sentier le long du Peugue. En eau courante, on observe aisément les Caloptéryx. Ces petites demoiselles, souvent posées et les ailes repliées dans le dos, se distinguent par les couleurs métalliques de leur corps et par celle de leurs ailes. Chez le mâle du Caloptéryx vierge, toutes les ailes sont d'un bleu-vert sombre. Chez le Caloptéryx occitan, c'est la moitié seulement des ailes qui le sera. On les verra papillonner dans la végétation rivulaire.

Parvenus au bois des sources du Peugue, d'autres eaux stagnantes vous attendent pour de nouvelles découvertes odonatologiques.



QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER

Aeschna affine	Chlorocordulia à tâches jaunes	Nymphe au corps de feu
Aeschna bleue	Cordulie bronzée	Orthétrum à stylets blancs
Aeschna mixte	Crocothémis écarlate	Orthétrum bleuissant
Agrion de Mercure	Ischnure élégante	Orthétrum brun
Agrion jouvencelle	Ischnure naine	Orthétrum réticulé
Anax empereur	Leste dryade	Portecoupe holarctique
Anax napolitain	Leste verdoyant	Sympétrum à nervures rouges
Brunette hivernale	Leste vert	Sympétrum méridional
Caloptéryx éclatant	Libellule à quatre tâches	Sympétrum sanguin
Caloptéryx hémorroïdal	Libellule déprimée	Sympétrum strié
Caloptéryx occitan	Naïade au corps vert	Trithémis pourpré
Caloptéryx vierge	Naïade aux yeux bleus	
Cériagrion délicat		

7 Botanique

LE LONG DE L'EAU BOURDE À GRADIGNAN

PÉRIODE FAVORABLE : de juin à août

LIEU DE PARKING : devant la maison de la nature de Gradignan

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 4,5 km (aller-retour)

TEMPS DE MARCHE : 2h30



Aulne glutineux



Iris des marais



Ail des ours

Depuis la maison de la Nature, rejoignez le bord de l'Eau Bourde. Traversez-la et tournez à droite pour la longer. La végétation qui pousse à ses abords immédiats est appelée la Ripisylve. Il s'agit d'une formation d'arbres adaptés à ce sol humide parfois inondé. L'Aulne glutineux et le Frêne en sont les principaux représentants. C'est sous cette strate arborée qu'on trouvera une flore herbacée caractérisée par la présence de l'Iris des marais. Cette fleur donna son emblème à la royauté française quand Clovis, après s'être caché derrière un champ d'iris, aurait remporté une grande bataille : c'est la fameuse Fleur de Lis, qui est en fait un Iris.

Sur les pelouses, on pourra rechercher quelques espèces communes comme l'Achillée millefeuilles. Son nom lui vient de la légende qui raconte qu'Achille, blessé, se soigna avec cette plante, dont les vertus antiseptiques sont bien connues.

Arrivés sur la route de Léognan, remontez-la à gauche puis tournez à droite sur la rue de Poumey jusqu'au prieuré de Cayac. Observez les jardins. Arbres fruitiers, pelouses tondues, haies de plantes locales ou exotiques : l'humain exerce une forte pression sur la biodiversité locale en modelant la nature. Mais faites un petit aller-retour au bout de la rue Pasteur pour jeter un œil au Parc Pasteur. Ce petit espace communal, Refuge LPO, est géré afin de laisser la biodiversité s'exprimer.

Partez ensuite déambuler dans le parc du Prieuré de Cayac. Ses platanes remarquables laissent ensuite la place à un sous-bois dense et parfois impénétrable. Peu de fleurs sont adaptées à cet habitat sombre dominé par les arbres. Elles fleurissent à tour de rôle et colorent le sous-bois de blancs avec l'Ail des ours, ou de violet avec la Jacinthe des bois.



QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER

Achillée mille feuilles
Ail des ours
Aulne glutineux
Bugle rampante
Prêle des marais
Chelidoïne
Coquelicot
Ficaire
Gaillet gratteron
Iris des marais

Laïche hérissée
Orchis à odeur de bouc
Oxalis corniculé
Pervenche
Platane
Eupatoire chanvrine
Rumex aggloméré
Saponaire officinale
Trèfle douteux
Véronique de Perse

CUEILLETTE DES PLANTES

Naturellement, pas question de cueillir une fleur d'une espèce protégée ! Mais qu'en est-il des autres ? N'oubliez pas qu'une fleur coupée ne produira pas de graines, ne nourrira plus d'insectes, et fanera vite ! Ayez le bon réflexe : pour un souvenir, faites une photo !



8 Papillons de jour

BOIS DE LOC BOUE À BOULIAC

PÉRIODE FAVORABLE : d'avril à septembre

LIEU DE PARKING : Rue du Stade

DISTANCE DE L'ITINÉRAIRE : 3,8 km (boucle)

TEMPS DE MARCHE : 2h



Azuré du serpolet



Flambé



Citron

Descendre la rue du Stade et suivre le balisage qui vous emmène sur les sentiers. Le Tircis, petit papillon brun et fauve caractéristique des sous-bois ombragés y est commun.

Vous rejoignez le bois de Loc Boue. Les prairies ouvertes, sur sol calcaire, et orientée au sud-ouest, accueillent une remarquable diversité de plantes à fleurs et donc une importante diversité d'espèces de papillons de jour. Cette richesse s'exprime également grâce à une gestion adaptée par un fauchage tardif. Les azurés, petits papillons bleus, sont nombreux et pas toujours faciles à identifier. Parmi eux, une espèce protégée et rare sur la métropole : l'Azuré du Serpolet.

Cette espèce remarquable dépend de la présence de l'origan, mais aussi de celle de fourmis qui prennent en charge la chenille à un moment précis de son développement.

Le Citron de Provence, rare en Gironde, y est également observé, tandis que le Machaon, beaucoup plus commun, fréquente les secteurs où poussent les ombellifères comme le fenouil.

Suivez le balisage à travers les chemins pour contourner le domaine de Cluzel. Les végétations denses et humides vous permettront d'observer le Paon du jour ou encore la Carte géographique. Ces deux espèces dépendent des orties dont se nourrissent les chenilles.

Au retour, un petit détour par la mairie et l'église vous permettront peut-être de découvrir, dans les parterres de fleurs d'ornement, le Brun des pélargoniums. Ce petit papillon marbré de brun et de gris, est originaire d'Afrique du Sud et a été introduit par l'importation des pélargoniums.

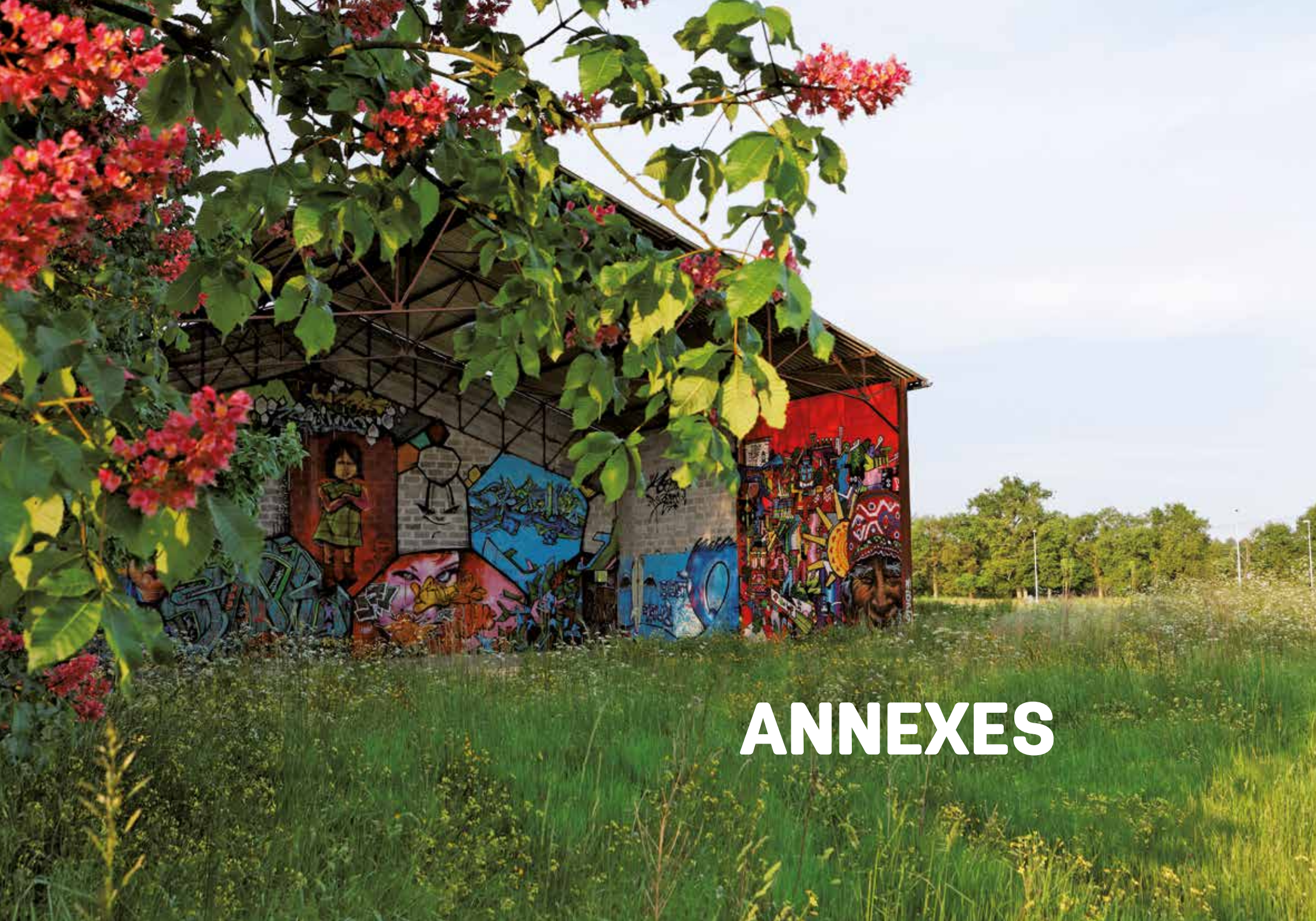


QUELQUES ESPÈCES À OBSERVER

Amaryllis
Argus bleu céleste
Aurore
Azuré commun
Azuré de la faucille
Azuré des nerpruns
Azuré du serpolet
Azuré du trèfle
Azuré porte-queue
Belle Dame
Citron
Citron de Provence
Collier de corail

Cuivré commun
Cuivré fuligineux
Demi-deuil
Fadet commun
Flambé
Hespérie de l'alcée
Hespérie des sanguisorbes
Hespérie du chiendent
Hespérie du dactyle
Hespérie faux-tacheté
Mélitée des centaurées
Mélitée du plantain
Mélitée orangée

Myrtil
Petite Violette
Piéride de la moutarde
Piéride de la rave
Piéride du chou
Point-de-Hongrie
Robert-le-diable
Silène
Souci
Sylvain azuré
Sylvaine
Tircis
Vulcain



ANNEXES



Glossaire

AUTOCHTONE

Se dit d'une espèce originaire de la zone considérée. On oppose souvent ce terme aux espèces exotiques.

CAVICOLE

Se dit d'une espèce qui occupe une cavité, notamment pour la reproduction chez les oiseaux.

CHIROPTÈRE

C'est le nom scientifique pour nommer l'ordre des chauves-souris. Il dérive du latin et signifie "main ailée".

ENDÉMIQUE

Se dit d'une espèce ou d'un groupe d'espèces dont la présence naturelle est limitée géographiquement à un territoire donné. L'angélique des estuaires est endémique du littoral atlantique français.

MARNE

La marne est une roche sédimentaire dans laquelle on trouve un mélange d'argile et de calcaire. Elle s'est formée dans les fonds océaniques.

ODONATE

C'est le nom scientifique pour nommer l'ordre des libellules.

RHOPALOCÈRE

C'est le nom scientifique pour nommer le sous-ordre des papillons de jour. Les papillons de nuit sont appelés les hétérocères.

SEPANSO

Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest.

TAXON

Terme utilisé en biologie pour regrouper toutes les espèces d'un même rang. On parle dans ce livret des taxons suivants : oiseaux, mammifères, chiroptères, rhopalocères, odonates, reptiles, amphibiens et flore.

Les espèces présentes sur Bordeaux Métropole

OISEAUX (HORS ESPÈCES EXOGÈNES ET D'ORNEMENT)

Accenteur mouchet* <i>Prunella modularis</i>	Bec-croisé des sapins* <i>Loxia curvirostra</i>	Canard siffleur <i>Mareca penelope</i>	Crabier chevelu* <i>Ardeola ralloides</i>	Fuligule nyroca* <i>Aythya nyroca</i>	Grive litorne <i>Turdus pilaris</i>	Locustelle lusciniôide* <i>Locustella luscinioides</i>	Mouette mélanocéphale* <i>Ichthyaeetus melanocephalus</i>	Pie-grièche grise* <i>Lanius excubitor</i>	Rôle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>
Aigle botté* <i>Aquila pennata</i>	Bergeronnette des ruisseaux* <i>Motacilla cinerea</i>	Canard souchet <i>Spatula clypeata</i>	Cygne tuberculé* <i>Cygnus olor</i>	Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i>	Grive mauvis <i>Turdus iliacus</i>	Locustelle tachetée* <i>Locustella naevia</i>	Mouette pygmée* <i>Hydrocoleus minutus</i>	Pigeon biset domestique <i>Columba livia</i>	Rémiz penduline* <i>Remiz pendulinus</i>
Aigrette garzette* <i>Egretta garzetta</i>	Bergeronnette grise* <i>Motacilla alba</i>	Chardonneret élégant* <i>Carduelis carduelis</i>	Échasse blanche* <i>Himantopus himantopus</i>	Garrot à oeil d'or <i>Bucephala clangula</i>	Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	Loriot d'Europe* <i>Oriolus oriolus</i>	Mouette rieuse* <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	Roitelet à triple bandeau* <i>Regulus ignicapilla</i>
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	Bergeronnette printanière* <i>Motacilla flava</i>	Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i>	Effraie des clochers* <i>Tyto alba</i>	Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i>	Grosbec casse-noyaux* <i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Macreuse brune <i>Melanitta fusca</i>	Mouette tridactyle* <i>Rissa tridactyla</i>	Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	Roitelet huppé* <i>Regulus regulus</i>
Alouette lulu* <i>Lullula arborea</i>	Bihoreau gris* <i>Nycticorax nycticorax</i>	Chevalier arlequin <i>Tringa erythropus</i>	Élanion blanc* <i>Elanus caeruleus</i>	Gobemouche gris* <i>Muscicapa striata</i>	Grue cendrée* <i>Grus grus</i>	Martinet à ventre blanc* <i>Apus melba</i>	Mouette rieuse* <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Pinson des arbres* <i>Fringilla coelebs</i>	Roitelet philomèle* <i>Luscinia megarhynchos</i>
Autour des palombes* <i>Accipiter gentilis</i>	Bondrée apivore* <i>Pernis apivorus</i>	Chevalier culblanc* <i>Tringa ochropus</i>	Engoulevent d'Europe* <i>Caprimulgus europaeus</i>	Gobemouche noir* <i>Ficedula hypoleuca</i>	Guêpier d'Europe* <i>Merops apiaster</i>	Martinet noir* <i>Apus apus</i>	Mouette tridactyle* <i>Rissa tridactyla</i>	Pinson du Nord* <i>Fringilla montifringilla</i>	Rougegorge familier* <i>Erithacus rubecula</i>
Avocette élégante* <i>Recurvirostra avosetta</i>	Bouscarle de Cetti* <i>Cettia cetti</i>	Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>	Épervier d'Europe* <i>Accipiter nisus</i>	Goéland argenté* <i>Larus argentatus</i>	Guifette moustac* <i>Chlidonias hybrida</i>	Martinet pâle* <i>Apus pallidus</i>	Oedicnème criard* <i>Burhinus oedicnemus</i>	Pipit des arbres <i>Anthus trivialis*</i>	Rougequeue familier* <i>Erithacus rubecula</i>
Balbuzard pêcheur* <i>Pandion haliaetus</i>	Bouvreuil pivoine* <i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Chevalier guignette* <i>Actitis hypoleucos</i>	Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	Goéland brun* <i>Larus fusus</i>	Guifette noire* <i>Chlidonias niger</i>	Martin-pêcheur d'Europe* <i>Alcedo atthis</i>	Oie cendrée <i>Anser anser</i>	Pipit farlouse* <i>Anthus pratensis</i>	Rougequeue à front blanc* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau roseau* <i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux* <i>Emberiza schoeniclus</i>	Chevalier sylvain* <i>Tringa glareola</i>	Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i>	Goéland cendré* <i>Larus canus</i>	Harle piette* <i>Mergellus albellus</i>	Merle à plastron* <i>Turdus torquatus</i>	Perdreux grise <i>Perdix perdix</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau maubèche <i>Calidris canutus</i>	Bruant jaune* <i>Emberiza citrinella</i>	Chevêche d'Athéna* <i>Athene noctua</i>	Faucon crécerelle* <i>Falco tinnunculus</i>	Goéland leucopée* <i>Larus michahellis</i>	Héron cendré* <i>Ardea cinerea</i>	Merle noir <i>Turdus merula</i>	Perdreux rouge <i>Alectoris rufa</i>	Pipit spioncelle* <i>Anthus spinoletta</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau cocorli* <i>Calidris ferruginea</i>	Bruant proyer* <i>Emberiza calandra</i>	Choucas des tours* <i>Corvus monedula</i>	Faucon émerillon* <i>Falco columbarius</i>	Goéland marin* <i>Larus marinus</i>	Héron garde-boeufs* <i>Bubulcus ibis</i>	Mésange à longue queue* <i>Aegithalos caudatus</i>	Petit Gravelot* <i>Charadrius dubius</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Bruant zizi* <i>Emberiza cirius</i>	Chouette hulotte* <i>Strix aluco</i>	Faucon hobereau* <i>Falco subbuteo</i>	Gorgebleue à miroir* <i>Luscinia svecica</i>	Hibou des marais* <i>Asio flammeus</i>	Mésange bleue* <i>Cyanistes caeruleus</i>	Petit-duc scops* <i>Otus scops</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau maubèche <i>Calidris canutus</i>	Busard cendré* <i>Circus pygargus</i>	Cigogne blanche* <i>Ciconia ciconia</i>	Faucon émerillon* <i>Falco columbarius</i>	Grand Cormoran* <i>Phalacrocorax carbo</i>	Hibou moyen-duc* <i>Asio otus</i>	Mésange charbonnière* <i>Parus major</i>	Plongeon arctique* <i>Gavia arctica</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau variable* <i>Calidris minuta</i>	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Cigogne noire* <i>Ciconia nigra</i>	Faucon pèlerin* <i>Falco peregrinus</i>	Grand Gravelot* <i>Charadrius hiaticula</i>	Hirondelle de fenêtre* <i>Delichon urbicum</i>	Mésange huppée* <i>Lophophanes cristatus</i>	Plongeon catmarin* <i>Gavia stellata</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau sanderling* <i>Calidris alba</i>	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Circaète Jean-le-Blanc* <i>Circaetus gallicus</i>	Fauvette à tête noire* <i>Sylvia atricapilla</i>	Grand Cormoran* <i>Phalacrocorax carbo</i>	Hirondelle de rivage* <i>Riparia riparia</i>	Mésange noire* <i>Periparus ater</i>	Plongeon imbrin* <i>Gavia immer</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécasseau variable* <i>Calidris alpina</i>	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Cisticole des joncs* <i>Cisticola juncidis</i>	Fauvette des jardins* <i>Sylvia borin</i>	Grand Gravelot* <i>Charadrius hiaticula</i>	Hirondelle rustique* <i>Hirundo rustica</i>	Mésange nonnette* <i>Poecile palustris</i>	Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Cochevis huppé* <i>Galerida cristata</i>	Fauvette grisette* <i>Sylvia communis</i>	Grand Gravelot* <i>Charadrius hiaticula</i>	Huppe fasciée* <i>Upupa epops</i>	Milan noir* <i>Milvus migrans</i>	Pouillot de Bonelli* <i>Phylloscopus bonelli</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Bécassine sourde <i>Lymnocyptes minimus</i>	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	Fauvette pitchou* <i>Sylvia undata</i>	Grèbe à cou noir* <i>Podiceps nigricollis</i>	Hypolaïs polyglotte* <i>Hippolais polyglotta</i>	Milan royal* <i>Milvus milvus</i>	Pouillot ibérique* <i>Phylloscopus ibericus</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Corbeau freux <i>Corvus frugilegus</i>	Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	Grèbe huppé* <i>Podiceps cristatus</i>	Ibis falcinelle* <i>Plegadis falcinellus</i>	Moineau domestique* <i>Passer domesticus</i>	Pouillot siffleur* <i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Corneille noire <i>Corvus corone</i>	Fuligule à bec cerclé <i>Aythya collaris</i>	Grèbe jougris* <i>Podiceps grisegena</i>	Linotte mélodieuse* <i>Linaria cannabina</i>	Moineau friquet* <i>Passer montanus</i>	Pouillot véloce* <i>Sternula albitrons</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Coucou gris* <i>Cuculus canorus</i>	Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>	Grèbe leucopée* <i>Larus michahellis</i>			Poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i>	Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>	Grèbe leucopée* <i>Larus michahellis</i>				Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Busard de Temminck* <i>Calidris temminckii</i>	Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>		Grèbe leucopée* <i>Larus michahellis</i>				Pipit rousseline* <i>Anthus campestris</i>	Rougequeue noir* <i>Phoenicurus phoenicurus</i>

Tadorne de Belon*
Tadorna tadorna

Tarier des prés*
Saxicola rubetra

Tarier pâtre*
Saxicola rubicola

Tarin des aulnes*
Spinus spinus

Tichodrome échelette*
Tichodroma muraria

Torcol fourmilier*
Jynx torquilla

Tournepierre à collier*
Arenaria interpres

Tourterelle des bois
Streptopelia turtur

Tourterelle turque
Streptopelia decaocto

Traquet motteux*
Oenanthe oenanthe

Troglodyte mignon*
Troglodytes troglodytes

Vanneau huppé
Vanellus vanellus

Vautour fauve*
Gyps fulvus

Verdier d'Europe*
Chloris chloris

MAMMIFÈRES (HORS CHIROPTÈRES)

Belette d'Europe
Mustela nivalis

Blaireau européen
Meles meles

Campagnol agreste
Microtus agrestis

Campagnol amphibie*
Arvicola sapidus

Campagnol des champs
Microtus arvalis

Campagnol roussâtre
Clethrionomys glareolus

Cerf élaphe
Cervus elaphus

Chevreuil européen
Capreolus capreolus

Crocodile des jardins
Crocodylus suaveolens

Crocodile musette
Crocodyrus russula

Crossope aquatique*
Neomys fodiens

Ecureuil roux*
Sciurus vulgaris

Fouine
Martes foina

Genette commune*
Genetta genetta

Hérisson d'Europe*
Erinaceus europaeus

Lapin de garenne
Oryctolagus cuniculus

Lièvre d'Europe
Lepus europaeus

Loutre d'Europe*
Lutra lutra

Marte des pins
Martes martes

Mulot sylvestre
Apodemus sylvaticus

Musaraigne couronnée
Sorex coronatus

Putois d'Europe
Mustela putorius

Ragondin
Myocastor coypus

Rat des moissons
Micromys minutus

Rat musqué
Ondatra zibethicus

Rat noir
Rattus rattus

Rat surmulot
Rattus norvegicus

Raton laveur
Procyon lotor

Renard roux
Vulpes vulpes

Sanglier
Sus scrofa

Souris grise
Mus musculus

Taupe d'Europe ou aquitaine
Talpa sp.

Vison d'Amérique
Mustela vison

CHIROPTÈRES

Barbastelle d'Europe*
Barbastella barbastellus

Grand Murin*
Myotis myotis

Grand Rhinolophe*
Rhinolophus ferrumequinum

Grande Noctule*
Nyctalus lasiopterus

Minioptère de Schreibers*
Miniopterus Schreibersii

Murin à oreilles échanquées*
Myotis emarginatus

Murin de Bechstein*
Myotis bechsteinii

Murin de Daubenton*
Myotis daubentonii

Murin de Natterer*
Myotis nattereri

Noctule commune*
Nyctalus noctula

Noctule de Leisler*
Nyctalus leisleri

Oreillard gris*
Plecotus austriacus

Petit Rhinolophe*
Rhinolophus hipposideros

Pipistrelle commune*
Pipistrellus pipistrellus

Pipistrelle de Kuhl*
Pipistrellus kuhlii

Pipistrelle de Nathusius*
Pipistrellus nathusii

Pipistrelle pygmée*
Pipistrellus pygmaeus

Sérotine commune*
Eptesicus serotinus

RHOPALOCÈRES¹

Agreste
Hipparchia semele

Amaryllis
Pyronia tithonus

Argus bleu céleste
Lysandra bellargus

Argus vert
Callophrys rubi

Aurore
Anthocharis cardamines

Azuré commun
Polyommatus icarus

Azuré des mouillères*
Phengaris alcon

Azuré de la faucille
Cupido alcetas

Azuré de la Luzerne
Leptotes pirithous

Azuré de la Sanguisorbe
Phengaris teleius

Azuré de l'Ajonc
Plebejus argus

Azuré de Lang
Leptotes pirithous

Azuré des Cytises
Glaucopsyche alexis

Azuré des nerpruns
Celastrina argiolus

Azuré du serpolet*
Phengaris arion

Azuré du trèfle
Cupido argiades

Azuré porte-queue
Lampides boeticus

Belle Dame
Vanessa cardui

Brun des pélargoniums
Cacyreus marshalli

Carte géographique
Araschnia levana

Céphale
Coenonympha arcania

Citron
Gonepteryx rhamni

Citron de Provence
Gonepteryx cleopatra

Collier de corail
Aricia agestis

Comma
Hesperia comma

Cuivré commun
Lycaena phlaeas

Cuivré des marais*
Lycaena dispar

Cuivré fuligineux
Lycaena tityrus

Cuivré mauvin
Lycaena alciphron

Damier de la succise*
Euphydryas aurinia

Demi-Argus
Cyaniris semiargus

Demi-deuil
Melanargia galathea

Fadet commun
Coenonympha pamphilus

Fadet des laïches*
Coenonympha oedippus

Faune
Hipparchia statilinus

Flambé
Iphiclydes podalirius

Fluoré
Colias alfacariensis

Gazé
Aporia crataegi

Grand Mars changeant
Apatura iris

Grand Nègre des bois
Minois dryas

Grande Tortue
Nymphalis polychloros

Hespérie de la houque
Thymelicus sylvestris

Grisette
Cartharodorus alceae

Hespérie des Potentilles
Pyrgus armoricanus

Hespérie des sanguisorbes
Spialia sertorius

Hespérie du chiendent
Thymelicus acteon

Hespérie du dactyle
Thymelicus lineola

Hespérie faux-tacheté
Pyrgus malvoides

Lucine
Hamearis lucina

Machaon
Papilio machaon

Marbré-de-vert
Pontia daplidice

Mégère
Lasiommata megera

Mélitée des centaurees
Melitaea phoebe

Mélitée des mélampyres
Melitaea athalia

Mélitée des scabieuses
Melitaea parthenoides

Mélitée du plantain
Melitaea cinxia

Mélitée orangée
Melitaea didyma

Miroir
Heteropterus morpheus

Monarque
Danaus plexippus

Moyen Nacré
Fabriciana adippe

Myrtil
Maniola jurtina

Nacré de la ronce
Brenthis daphne

Pacha à deux queues
Charaxes jasius

Paon du jour
Aglais io

Petit Collier argenté
Boloria selene

Petit Mars changeant
Apatura ilia

Petit Nacré
Issoria lathonia

Petit Sylvain
Limenitis camilla

Petite Tortue
Aglais urticae

Petite Violette
Boloria dia

Piérade de la moutarde
Leptidea sinapis

Piérade de la rave
Pieris rapae

Piérade du chou
Pieris brassicae

Piérade du navet
Pieris napi

Point-de-Hongrie
Erynnis tages

Robert-le-diable
Polygonia c-album

Silène
Brintesia circe

Souci
Colias crocea

Sylvain azuré
Limenitis reducta

Sylvaine
Ochlodes sylvanus

Tabac d'Espagne
Argynnis paphia

Thècle de l'yeuse
Satyrion ilicis

Thècle du chêne
Quercusia quercus

Thècle du prunier
Satyrion pruni

Tircis
Pararge aegeria

Tristan
Aphantopus hyperantus

Vulcain
Vanessa atalanta

Mercure
Arethusa boabdil

ODONATES¹

Aeshne affine
Aeshna affinis

Aeshne bleue
Aeshna cyanea

Aeshne mixte
Aeshna mixta

Aeshne-velue printanière
Brachytron pratense

Agriion de Mercure*
Coenagrion mercuriale

Agriion de Vander Linden
Erythromma lindenii

Agriion exclamatif
Coenagrion pulchellum

Agriion jouvencelle
Coenagrion puella

Agriion mignon
Coenagrion scitulum

Anax empereur
Anax imperator

Anax napolitain
Anax parthenope

Anax porte-selle
Anax ephippiger

Brunette hivernale
Sympecma fusca

Caloptéryx éclatant
Calopteryx splendens

Caloptéryx hémorroïdal
Calopteryx haemorrhoidalis

Caloptéryx occitan
Calopteryx xanthostoma

Caloptéryx vierge
Calopteryx virgo

Cériagriion délicat
Ceragriion tenellum

Chlorocordulie à taches jaunes
Somatochlora flavomaculata

Cordulégastré annelé
Cordulegaster boltonii

Cordulie bronzée
Cordulia aenea

Crocothémis écarlate
Crocothemis erythraea

Gomphe à pattes noires
Gomphus vulgatissimus

Gomphe gentil
Gomphus pulchellus

Gomphe semblable
Gomphus simillimus

Ischnure élégante
Ischnura elegans

Ischnure naine
Ischnura pumilio

Leste barbare
Lestes barbarus

Leste des bois
Lestes dryas

Leste dryade
Lestes dryas

Leste fiancé
Lestes sponsa

Leste sauvage
Lestes barbarus

Leste verdoyant
Lestes virens

Leste vert
Chalcolestes viridis

Leucorrhine à front blanc*
Leucorrhina albifrons

Libellule à quatre taches
Libellula quadrimaculata

Libellule déprimée
Libellula depressa

Libellule fauve
Libellula fulva

Naïade au corps vert
Erythromma viridulum

Naïade aux yeux bleus
Erythromma lindenii

Nymphe au corps de feu
Pyrrhosoma nymphula

Onychogomphus à crochets
Onychogomphus uncatulus

Orthétrum à stylets blancs
Orthetrum albistylum

Orthétrum bleuissant
Orthetrum coerulescens

Orthétrum brun
Orthetrum brunneum

Orthétrum réticulé
Orthetrum cancellatum

Oxycordulie à corps fin*
Oxygastra curtisii

Pennipatte blanchâtre
Platycnemis latipes

Pennipatte bleuâtre
Platycnemis pennipes

Pennipatte orangé
Platycnemis acutipennis

Portecoupe holarctique
Enallagma cyathigerum

Spectre paisible
Boyeria irene

Sympétrum à nervures rouges
Sympetrum fonscolombii

Sympétrum méridional
Sympetrum meridionale

Sympétrum sanguin
Sympetrum sanguineum

Sympétrum strié
Sympetrum striolatum

Trithémis pourpré
Trithemis annulata

REPTILES

Cistude d'Europe*
Emys orbicularis

Coronelle lisse*
Coronella austriaca

Couleuvre helvétique*
Natrix helvetica

Couleuvre verte et jaune*
Hierophis viridiflavus

Couleuvre vipérine*
Natrix maura

Lézard à deux raies*
Lacerta bilineata

Lézard des murailles*
Podarcis muralis

Lézard ocellé*
Timon lepidus

Lézard sicilien
Podarcis siculus

Lézard vivipare*
Zootoca vivipara

Orvet fragile*
Anguis fragilis

Tarente de Maurétanie*
Tarentola mauritanica

Trachémyde à tempes rouges
Trachemys scripta

Vipère aspic*
Vipera aspis

AMPHIBIENS

Alyte accoucheur*
Alytes obstetricans

Crapaud calamite*
Epidalea calamita

Crapaud épineux*
Bufo spinosus

Grenouille agile*
Rana dalmatina

Grenouille de Graf****
Pelophylax kl.

Grenouille de Perez*
Pelophylax perezi

Grenouille rieuse*
Pelophylax ridibundus

Grenouille taureau
Lithobates catesbeianus

Péloïdote ponctué*
Pelodytes punctatus

Rainette ibérique*
Hyla molleri

Rainette méridionale*
Hyla meridionalis

Salamandre tachetée*
Salamandra salamandra

Triton marbré*
Triturus marmoratus

Triton palmé*
Lissotriton helveticus

ORTHOPTÈRES

Aïolope automnale
Aiolopus strepens

Aïolope émeraude
Aiolopus thalassinus

Caloptène italien
Calliptamus italicus

Caloptène ochracé
Calliptamus barbarus

Conocéphale bigarré
Conocephalus fuscus

Conocéphale des roseaux
Conocephalus dorsalis

Conocéphale gracieux
Ruspolia nitidula

Courtillière commune
Gryllotalpa gryllotalpa

Criquet blafard
Euchorthippus elegantulus

Criquet de Barbarie
Calliptamus barbarus

Criquet des Ajoncs
Gomphocerippus armoricanus

Criquet des bromes
Euchorthippus declivus

Criquet des clairières
Chrysochraon dispar

Criquet des dunes
Calephorus compressicornis

Criquet des mouillères
Euchorthippus declivus

Criquet des pâtures
Pseudochorthippus parallelus

Criquet des Pins
Gomphocerippus vagans

Criquet des roseaux
Uromenus rugosicollis

Criquet duettiste
Chorthippus brunneus

Criquet égyptien
Anacridium aegyptium

Criquet ensanglanté
Stethophyma grossum

Criquet marginé
Chorthippus albomarginatus

Criquet mélodieux
Gomphocerippus biguttulus

Criquet migrateur
Locusta migratoria

Criquet noir-ébène
Omocestus rufipes

Criquet pansu
Pezotettix giornae

Criquet tricolore
Paracinema tricolor

Criquet vert-échine
Chorthippus dorsatus

Decticelle annelée
Rhacocleis annulata

Decticelle bariolée
Roeseiliana roeselii

Decticelle carroyée
Tessellana tessellata

Decticelle chagrinée
Platycleis albopunctata

Decticelle côtière
Platycleis affinis

Decticelle échassière
Sepiana sepium

Decticelle frêle
Yersinella raymondii

Dectique à front blanc
Decticus albifrons

Ephippigère carénée
Uromenus rugosicollis

Ephippigère des vignes
Ephippiger diurnus

Gomphocère tacheté
Myrmeleotettix maculatus

Grande Sauterelle verte
Tettigonia viridissima

Grillon bordelais
Eumodicoryllus bordigalensis

Grillon champêtre
Gryllus campestris

Grillon d'Italie
Oecanthus pellucens

Grillon des bastides
Grylloomorpha dalmatina

Grillon des bois
Nemobius sylvestris

Grillon des marais
Pteronemobius heydenii

Grillon d'Italie
Oecanthus pellucens

Grillon domestique
Acheta domesticus

Grillon noirâtre
Melanogryllus desertus

Leptophye ponctuée
Leptophyes punctatissima

Méconème fragile
Meconema meconiale

Méconème scutigère
Cyrtaspis scutata

Méconème tambourinaire
Meconema thalassinum

Oedipode aigue-marine
Sphingonotus caeruleans

Oedipode automnale
Aiolopus strepens

Oedipode grenadine
Acrotylus insubricus

Oedipode souffrée
Oedaleus decorus

Oedipode stridulante
Psophus stridulus

Oedipode turquoise
Oedipoda caerulescens

Paracinema tricolore
Paracinema tricolor

Phanéoptère commun
Phaneroptera falcata

Phanéoptère liliacé
Tylopsilus lilifolia

Phanéoptère méridional
Phaneroptera nana

Pholidoptère cendrée
Pholidoptera griseoptera

Rhacocleis indéterminé
Rhacocleis sp.

Sauterelle annelée
Rhacocleis annulata

Sauterelle opportuniste
Rhacocleis poneli

Tétrix caucasien
Tetrix bolivari

Tétrix commun
Tetrix undulata

Tétrix des plages
Paratettix meridionalis

Tétrix des vasières
Tetrix ceperoi

Tétrix forestier
Tetrix undulata

Tétrix longicorne
Tetrix tenuicornis

Tétrix méridional
Paratettix meridionalis

Tétrix riverain
Tetrix subulata

FLORE PROTÉGÉE

Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus**
Adiantum capillus-veneris L., 1753

Aigremoine élevée, Aigremoine odorante***
Agrimonia procera Wallr., 1840

Agrostide de Castille***
Agrostis castellana Boiss. & Reut., 1842

Ail rose***
Allium roseum L., 1753

Amarante de Bouchon***
Amaranthus powellii subsp. *bouchonii* (Thell.) Costea & Carretero, 2001

Orchis à fleurs lâches**
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997

Anémone pulsatile, Pulsatille commune***
Anemone pulsatilla L., 1753

Angélique à fruits variés, Angélique à fruits variables*
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859

Armérie faux-plantain, Armérie des sables***
Armeria arenaria subsp. *arenaria* (Pers.) Schult., 1820

Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé***
Butomus umbellatus L., 1753

Callitriche pédonculé***
Callitriche brutia Patagna, 1787

Thorella, Caropsis de Thore*
Caropsis verticillatoinundata (Thore) Rauschert, 1982

Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle***
Cistus umbellatus L., 1753

Colchique d'automne, Safran des prés***
Colchicum autumnale L., 1753

Muguet, Clochette des bois**
Convallaria majalis L., 1753

Rossolis intermédiaire*
Drosera intermedia Hayne, 1798

Rossolis à feuilles rondes*
Drosera rotundifolia L., 1753

Anémone pulsatile, Pulsatille commune***
Anemone pulsatilla L., 1753

Angélique à fruits variés, Angélique à fruits variables*
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859

Armérie faux-plantain, Armérie des sables***
Armeria arenaria subsp. *arenaria* (Pers.) Schult., 1820

Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé***
Butomus umbellatus L., 1753

Callitriche pédonculé***
Callitriche brutia Patagna, 1787

Thorella, Caropsis de Thore*
Caropsis verticillatoinundata (Thore) Rauschert, 1982

Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle***
Cistus umbellatus L., 1753

Colchique d'automne, Safran des prés***
Colchicum autumnale L., 1753

Muguet, Clochette des bois**
Convallaria majalis L., 1753

Rossolis intermédiaire*
Drosera intermedia Hayne, 1798

Rossolis à feuilles rondes*
Drosera rotundifolia L., 1753

Anémone pulsatile, Pulsatille commune***
Anemone pulsatilla L., 1753

Angélique à fruits variés, Angélique à fruits variables*
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859

Armérie faux-plantain, Armérie des sables***
Armeria arenaria subsp. *arenaria* (Pers.) Schult., 1820

Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé***
Butomus umbellatus L., 1753

Callitriche pédonculé***
Callitriche brutia Patagna, 1787

Thorella, Caropsis de Thore*
Caropsis verticillatoinundata (Thore) Rauschert, 1982

Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle***
Cistus umbellatus L., 1753

Glycérie aquatique, Glycérie très élevée**
Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919

Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme*
Gratiola officinalis L., 1753

Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau**
Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989

Coronille faux séné**
Hippocrepis emerus subsp. *emerus* (L.) Lassen, 1989

Hottonie des marais, Millefeuille aquatique***
Hottonia palustris L., 1753

Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée**
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1944

Jacinthe, Muguet bleu***
Hyacinthus orientalis L., 1753

Millepertuis des montagnes***
Hypericum montanum L., 1755

Séneçon à feuilles de Barbarée**
Jacobaea erratica (Bertol.) Fourr., 1868

Linaire grecque, Linaire changée*
Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897

Gesse des marais***
Lathyrus palustris L., 1753

*Protection nationale

**Protection départementale

***Protection régionale

****Protection nationale partielle

Nivéole d'été*
Leucocjum aestivum
L., 1759

Linaire des sables***
Linaria arenaria DC.,
1808

Linaire de Péliissier***
Linaria pelisseriana
(L.) Mill., 1768

Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites***
Lotus angustissimus
L., 1753

Lotier hispide***
Lotus hispidus Desf.
ex DC., 1805

Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime***
Lotus maritimus L.,
1753

Centenille naine***
Lysimachia minima
(L.) U. Manns
& Anderb., 2009

Naïade majeure, Naïade marine***
Najas marina L.,
1753

Naïade mineure, Petite naïade***
Najas minor All.,
1773

Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers**
Neottia nidus-avis
(L.) Rich., 1817

Laurier rose, Oléandre*
Nerium oleander L.,
1753

Tabouret des Alpes, Tabouret bleuâtre***
Noccaea caerulescens (J.Presl
& C.Presl) F.K.Mey.,
1973

Tabouret bleuâtre***
Noccaea caerulescens subsp.
caerulescens (J.Presl
& C.Presl) F.K.Mey.,
1973

Odontite de Jaubert, Odontites de Jaubert*
Odontites jaubertianus
(Boreau) D.Dietr. ex
Walp., 1844

Odontites de Jaubert*
Odontites jaubertianus var.
jaubertianus
(Boreau) D.Dietr. ex
Walp., 1844

Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique***
Oenanthe aquatica
(L.) Poir., 1798

Oenanthe de Foucaud*
Oenanthe foucaudii
Tess., 1884

Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire***
Oenanthe silaifolia
M.Bieb., 1819

Ophioglosse des Açores*
Ophioglossum azoricum C.Presl,
1845

Ophrys de la passion***
Ophrys passionis
Sennen, 1926

Ophrys miroir*
Ophrys speculum
Link, 1799

Pallénis épineux***
Pallenis spinosa (L.)
Cass., 1825

Pallénis épineux***
Pallenis spinosa
subsp. *spinosa* (L.)
Cass., 1825

Boulette d'eau*
Pilularia globulifera
L., 1753

Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons**
Polystichum aculeatum (L.) Roth,
1799

Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre***
Potamogeton coloratus Hornem.,
1813

Prunier du Portugal*
Prunus lusitana L.,
1753

Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune*
Pulicaria vulgaris
Gaertn., 1791

Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse*
Ranunculus ophioglossifolius Vill.,
1789

Renoncule de Baudot***
Ranunculus peltatus
subsp. *baudotii*
(Godr.) Meikle ex
C.D.K.Cook, 1984

Romulée bulbocodium, Iris de Provence, Romulée à bulbe***
Romulea bulbocodium (L.)
Sebast. & Mauri,
1818

Rue odorante, Rue fétide**
Ruta graveolens L.,
1753

Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins***
Scabiosa atropurpurea L.,
1753

Scabieuse maritime***
Scabiosa atropurpurea var.
maritima (L.) Fiori,
1903

Scirpe des bois, Scirpe des forêts***
Scirpus sylvaticus
L., 1753

Sphaigne molle***
Sphagnum molle
Sull., 1846

Spiranthe d'été*
Spiranthes aestivalis
(Poir.) Rich., 1817

Pigamon jaune, Pigamon noirissant***
Thalictrum flavum
L., 1753

Trèfle à fleurs penchées*
Trifolium cernuum
Brot., 1816

Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire***
Utricularia australis
R.Br., 1810

Valériane à feuilles de Sureau***
Valeriana officinalis
subsp. *sambucifolia*
(J.C.Mikan ex Pohl) ?elak., 1871

Zannichellie des marais, Alguette***
Zannichellia palustris
L., 1753



Afin que les scientifiques travaillent sur des bases communes, Linné a établi au XVIII^e siècle une nomenclature et une méthodologie permettant de donner un nom à la faune et à la flore.

Le nom est ainsi composé :

- **du nom du Genre (groupe d'espèces).**
exemple : Canis est un genre qui regroupe le chien, le loup, le coyote, le dingou...
- **suivi du nom de l'espèce.**
exemple : Canis lupus est le nom complet du Loup commun
- **et éventuellement suivi du nom de la sous-espèce (subs.) ou de la variété (var.).**
exemple : Canis lupus arctos est le Loup arctique et Alcea rosa var. nigra est la variété de Rose Trémière produisant des fleurs noires
- **on peut faire suivre le nom de l'espèce du nom de l'auteur et de l'année de publication de la description originale. Le nom de l'auteur peut parfois être abrégé, c'est le cas de Linné qui est très souvent abrégé en L.**
exemple : Quercus robur L., 1753 est le nom du Chêne pédonculé qui a été décrit et classé par Linné en 1753. Le nom de l'auteur original peut aussi être présenté entre parenthèse (suivi du nom d'un autre auteur) lorsque l'animal ou la plante a été renommé ultérieurement.

Sorties et animations

LA MAISON DE L'EAU

Centre d'animations et d'expositions permanent sur l'eau

35, cours Georges Clémenceau
33000 Bordeaux
05 56 48 38 40

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX - LPO AQUITAINE

Sorties pédagogiques à la découverte de la faune et de la flore

433, chemin de Leysotte
33140 Villenave-d'Ornon
05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr
www.lpoaquitaine.org

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS POUR L'ÉTUDE, LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE DANS LE SUD-OUEST (SEPANSO)

1, rue de Tauzia
33800 Bordeaux
05 56 91 33 65
sepanso.gironde@wanadoo.fr
Visites organisées de la Réserve nationale naturelle de Marais de Bruges
au 05 56 57 09 89
rnbruges@wanadoo.fr
www.sepanso.org

ASSOCIATION TERRE & OCÉAN

Médiation culturelle des sciences et de l'histoire des environnements

Ateliers et conférences-débats
à l'Aquaforum – Bègles Rives d'Arcins
9, rue Saint-Rémi
33000 Bordeaux
05 56 49 34 77
contact@ocean.asso.fr
www.ocean.asso.fr

CAP SCIENCES

Animations et ateliers scientifiques

20, quai de Bacalan
33300 Bordeaux
05 56 01 07 07
www.cap-sciences.net
+ Balades scientifiques gratuites
organisées par Côté Sciences
05 56 86 18 82 (ou sur le site de Cap Sciences)

ASSOCIATION CISTUDE NATURE

Éducation et sensibilisation à l'environnement, sorties nature

Chemin du Moulinat
33185 Le Haillan
05 56 28 47 72
information@cistude.org
www.cistude.org

ASSOCIATION ÉCOSITE DU BOURGAILH

Visites, ateliers, week-ends thématiques

179, avenue de Beutre
33600 Pessac
05 56 15 32 11
ecosite.bourgailh@wanadoo.fr
www.bourgailh-pessac.fr

ASSOCIATION LES AMIS DES MARAIS DE MONTFERRAND

Promenades découvertes des marais de Montferrand

Salle Saint-Laurent
34, rue de Sauvin
33440 Ambarès-et-Lagrave
amisdesmaraisdemontferrand@hotmail.fr
www.amisdesmaraisdemontferrand.com

MAISON DE LA NATURE DE GRADIGNAN

Expositions et aquarium

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h
le dimanche de 14h à 18h (du 1/10 au 31/03)
ou de 15h à 19h (du 1/04 au 30/09)
05 56 89 51 74

Et pour aller plus loin

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT AQUITAIN (DREAL AQUITAINE) CLASSEMENT NATURA 2000

Cité administrative, rue Jules Ferry
33090 Bordeaux cedex
05 56 24 88 22
dreal.aquitaine@developpement-durable.gouv.fr
www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Direction régionale Nouvelle-Aquitaine
207, cours du Médoc
33073 Bordeaux Cedex
05 56 13 28 10
dr.nouvelle-aquitaine@ofb.gouv.fr

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-ATLANTIQUE

Connaitre et protéger la biodiversité végétale
Domaine de Certes - Graveyron
33980 Audenge
05 57 76 18 07
cbnsa.info@laposte.net
www.cbnsa.fr

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-AQUITAINE (CENNA) - ANTENNE GIRONDE

Connaitre, protéger, gérer et valoriser les milieux naturels
5 Allée Ronsard
33320 Le Taillan-Médoc
05 56 57 67 73

CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE

Écopâturage, promotion de l'agriculture locale, animations grand public
6, rue Massena
33700 Mérignac
conservatoire.races.aquitaine@gmail.com
www.racesaquitaine.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Gestion et préservation de la faune piscicole
10 ZA du Lapin
33750 Beychac-et-Caillau
05 56 92 59 48

Contact

BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

LPO AQUITAINE

www.lpoaquitaine.org



ELIOMYS

www.eliomys.fr



APEXE

www.apexe.fr



CISTUDE NATURE

www.cistude.org



CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD-ATLANTIQUE

www.cbnsa.fr



● AYEZ LE DÉCLIC, J'OBSERVE, JE CLIQUE !

Les données naturalistes utilisées pour ce document sont issues pour la faune :

Du réseau Faune-Aquitaine (www.faune-aquitaine.org)

De l'observatoire FAUNA (www.observatoire-fauna.fr)



faune-aquitaine.org



FAUNA
OBSERVATOIRE DE LA FAUNE SAUVAGE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Pour la flore de :

L'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA - www.obv-na.fr)
extraction du 07/12/2021

● **Conception et rédaction**

LPO Aquitaine et Direction de la Nature Bordeaux Métropole

Conception graphique

tabaramounien, Mérignac

Photographes

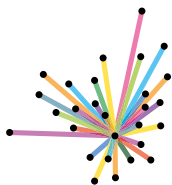
BERNARD Yannig (Eliomys), BERRONEAU Matthieu (Cistude Nature),
BOUTROIS Jean-Marc, COGNEAUX Christian, COMOLET-TIRMAN J.,
CONTRASTY Magali (LPO Aquitaine), COUSINARD Johann, DELPORTE
Aymeric, DELZONS Olivier, DUPONT Jean-Marie (Apexe), FIGUET Sarah,
FOURNIER Cindy, GODINOU Daniel, GOURDAIN Philippe, MADELON
Laurent, de MASSARY Jean-Christophe, MENGES Jean-Baptiste, NOËL
Alain, PUISSAUVÉ Renaud, QUIMBERT Florius, RUYSS Thomas (Cistude
Nature), SANNIER Mathieu (LPO Aquitaine), SANSALUT Eric, SIBELAIT
Anaïs, THEVENOT Jessica, TOUROULT Julien, WINTER Maren, WROZA S.

Comité de relecture

BERNARD Yannig, BERRONEAU Matthieu, BONIFAIT Sylvain, BOUTROIS
Noëlie, RUYSS Thomas, SANNIER Mathieu, SAURET Gabrielle

Impression

Imprimerie Lestrade, Cenon / 2000 exemplaires / Avril 2022



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84

F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds européen de
développement régional (FEDER)

